

SOMMAIRE

	Pages.
Les Velus : Contribution aux variations par excès du système Pileux..... A.-F. LE DOUBLE et François HOUSSAY	49
Ce qu'il faut Retenir..... BOSC	57
Les Ennemis de la Profession médicale..... CORNET	60
Association des Médecins d'Indre-et-Loire..... BOUREAU	62
La Farce de la Barrique..... HORACE HENNON et EM. MORIN	65
VI ^e Congrès Préhistorique à Tours du 21 au 28 Août 1910.	70
Bibliographie. — Nouvelles	70
Statistique sanitaire de la ville de Tours pour 1910	72

LES VELUS (1)

Contribution aux Variations par excès du système Pileux
Par A.-F. Le Double et François Houssay

(Suite)

HYPERTRICHOSE GÉNÉRALISÉE

I. CAS INDIVIDUELS

L'hypertrichose générale, permanente du système pileux est bien moins fréquente que l'hypertrichose locale permanente.

Les sujets, qui en sont affligés, ont le corps entier protégé par une épaisse fourrure qui les fait ressembler à des animaux et a prêté matière à ces exhibitions foraines des « Femmes Sauvages, » des « Femmes Ourses, » des « Hommes Caniches, » des « Hommes Lions, » de « l'Homo hirsutus, » de « l'Homme primitif, » etc.

Ainsi qu'en font foi les lois suivantes de Manou, l'Hypertrichose générale était connue des anciens Hindous :

« Lois de Manou, Livre III : Conseils pour se marier.
« — Sloka 6. Même quand elles seraient grandes et riches
« en vaches, chèvres, brebis, graines et biens, voici les dix
« familles qu'il doit éviter en s'unissant à une épouse.

« Sloka 7. Celle où l'on néglige les sacrements ; celle
« où il n'y a pas d'enfant mâle ; celle où l'on n'étudie pas
« le Veda ; celle où le système pileux est trop développé ;
« celle où règnent les hémorroïdes, la phthisie, la dyspep-
« sie, l'épilepsie, la lèpre blanche et l'éléphantiasis.

« Sloka 8. Il n'épousera pas une jeune fille rousse, ayant
« un membre de trop, malade, trop ou trop peu velue,
« bavarde, ou ayant les yeux rouges.

« Sloka 10. La femme qu'il épouse doit avoir le corps
« exempt de difformités, la démarche d'un flamant ou
« d'un éléphant, le duvet et les cheveux fins, les dents
« petites et les membres délicats. »

Il y a vingt-cinq siècles les femmes hindoues, trop velues ou trop glabres, étaient donc, de par les lois de Manou,

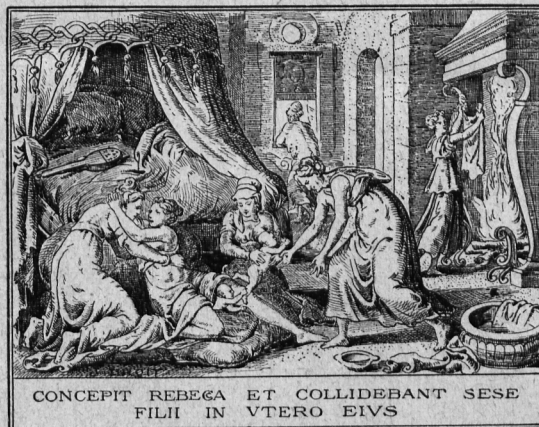
(1) Voir les Numéros de la Gazette Médicale du Centre depuis le 1^{er} Août 1909.

évincées du mariage, tout comme celles qui avaient une tare pathologique.

Dans le passage de l'Ancien Testament qui indique comment Jacob, dont le nom signifie supplantateur, s'y prit pour acheter le droit d'aînesse d'Esau, on trouve les lignes suivantes, qui nous fournissent une indication relative au pelage d'Esau. (1)

« Lorsque le temps qu'elle (Rebecca) devait accoucher
« fut arrivé, elle se trouva mère de deux jumeaux.

FIG. LIII

CONCEPIT REBECA ET COLLEBANT SESE
FILII IN VTERO EIVS

« 2. Celui qui sortit le premier était roux et tout velu
« comme une peau de bête, et il fut nommé Esau, c'est-à-
« dire : homme fort. » Autrement dit : « revêtu d'une toi-
« son velue. »

..... Et quand Esau demanda à son frère le plat de lentilles.....

« 3. Il dit : Jacob, donnez-moi de ce mets que vous
« avez fait cuire, parce que je suis extrêmement las ; c'est
« pour cette raison qu'il fut nommé depuis « Edom. » (2)

Esau, déchu de son droit, abandonna le pays de ses pères, et fut la souche des Iduméens, peuplade nomade et guerrière qui se sépara bientôt du peuple de Jacob. Toujours errants, les Iduméens ne secouèrent le joug des Juifs que longtemps après, sous le règne de Joram, fils de Josaphat.

Dans la Bible, il est fait mention de deux cas d'hypertrichose générale : l'un, d'origine congénitale, celui d'Esau ; l'autre, d'origine accidentelle, celui de Nabuchodonosor.

La Bible, dans l'Histoire d'Assur, et Voltaire, dans son

(1) GENÈSE : XXV. 24. 5.

(2) Edom, en hébreu, veut dire roux.

BROMOVOSE

SUCCÉDANÉ DES BR.
SANS GOUT NI ODEUR

Combinaison organique de Brome
et d'Albumine sans alcool ni acide
bromhydrique libre.
40 gouttes agissent comme 1 gr. de KBr.

BROCHARD & C^{ie}, 33, Rue Amelot, PARIS

PAS DE BROMISME

conte spirituel du *Taureau Blanc*, affirment que le roi d'Assyrie était couvert de poils.

Dans les vieilles bibles il est représenté velu comme une bête. Ne s'agit-il, dans ce cas, que d'une légende ou d'un cas de lycanthropie. Il est assez difficile, à défaut de

explorateur ? Les historiens ne sont pas d'accord, mais la version la plus probable assigne la date de 505 avant J.-C. à son exploration des côtes africaines. La flotte, commandée par Hannon, dépassa heureusement les colonnes d'Hercule, ces montagnes de Gibraltar et de Ceuta qui com-

FIG. LIV



Nabuchodonosor changé en bête.

détails précis, de se prononcer, mais néanmoins la représentation en est curieuse.

Le premier voyageur que l'Histoire nous présente dans l'ordre chronologique est Hannon que le Sénat de Carthage envoya coloniser quelques portions des côtes occidentales d'Afrique. La relation de cette expédition fut écrite en langue punique et traduite en grec ; elle est connue sous le nom de *Périples d'Hannon*. A quelle époque vivait cet

mandent le détroit de Gibraltar et s'aventura sur l'Atlantique en descendant vers le sud. Après avoir longé les côtes, fondé *Thymaterion* et plusieurs comptoirs, Hannon arriva à un cap qui formait un golfe nommé *Corne du Midi*. D'après M. d'Avezac, ce golfe serait l'embouchure même du *Rio de Ouro*, qui se jette dans l'Atlantique, à peu près sous le Tropique du Cancer. Au fond de ce golfe se voyait une île habitée par un grand nombre de sauvages très velus. Ses compagnons et lui parvinrent à s'emparer de trois femmes qu'ils furent obligés de tuer, tellement

elles se défendirent avec acharnement. Les peaux de ces femmes furent déposées dans le temple de Bel à Carthage, où les vit encore plusieurs siècles plus tard saint Augustin. Ce n'est que par la suite qu'on reconnut, comme nous l'avons déjà dit, qu'elles appartenaient à des femelles d'*Anthropoïdes*.

Dans le manuscrit grec de la Bibliothèque du Roi (1) on trouve une lettre d'Alexandre à sa nièce Olympias et à Ariste, dans laquelle on lit : « En sortant d'une forêt appelée *Ancephantus*, nous arrivâmes dans un pays plein de verdure et qu'habitaient des hommes semblables aux géants par leur taille, gros, velus, roux, ayant des yeux comme les lions. Il y en avait d'autres nommés *Ochlotes* qui n'avaient pas de cheveux, qui étaient hauts de quatre coudées et larges de la longueur d'une lance. »

Dans le récit des *Prodiges de l'Inde* (2) l'auteur (*Histoire d'Alexandre*) parle « des femmes horribles et velues, ayant 12 pieds de haut et une corne de vache au nombril, et des femmes très belles ayant sept pieds de haut, des cheveux couleur d'or et des pieds de cheval. »

R. Columbus, auquel l'anatomie est si redevable, a consacré dans son *De Re anatomica* quelques lignes à un Espagnol dont tout le corps, la face et les mains exceptées, était recouvert de poils « tel, dit-il, qu'il est représenté dans le dessin ci-dessous. »

FIG. LV



Hypertrichosé généralisée. — L'Espagnol velu de R. COLUMBUS.

Rubeaquensius et Gualterius ont parlé d'un enfant né en Italie, sous le Pontificat de Martin IV, et qui était conformé de la même manière.

Delrius, grammate saxon, a cité, en invoquant le témoi-

gnage de Johannes et d'Olaus Magnus, évêques d'Upsal, un fait semblable.

Dans l'*Histoire des Monstres*, d'Aldrovande, un paragraphe est réservé à l'étude d'une famille venue des îles Canaries sur laquelle nous reviendrons plus loin et dont les membres, au nombre de quatre, étaient velus de corps et de figure. Du reste, Aldrovande cite comme autres curiosités, une race d'hommes des bois les *Cinnaminien*s qui vivent sur les frontières de Barbarie, au milieu d'immenses troupeaux de chiens et de bœufs dont ils se nourrissent. Il nous les donne comme des gens extrêmement poilus ; et si la plume du dessinateur a scrupuleusement suivi la narration du voyageur, on ne peut contester le fait.

FIG. LVI



Mas Cinnaminioe gentis (ALDROVANDE).

FIG. LVII



Fœmina Cinnaminioe gentis (ALDROVANDE).

Parmi d'autres étrangetés que Conrad Lycosthène place dans l'Océan Indien et dans les déserts de Lybie, il faut encore citer un homme tout velu qui marchait sur les mains et un enfant de 4 ans, qui avait deux bouches, quatre yeux, et était né avec une barbe qui lui descendait jusqu'à la poitrine.

Nous verrons plus loin qu'Ambroise Paré rapporte que « Damascène, auteur grave, atteste avoir vu une fille que sa mère avait enfantée velue comme un ours », pour avoir trop attentivement regardé, pendant qu'elle concevait « la figure d'un saint Jean, vêtue de peau, avec son poil, laquelle était attachée au pied de son lit », ce qui semble, tout au moins prouver que ladite dame était vraisemblablement plus occupée de la vêtue du saint que de l'acte dont le dénouement devait lui donner une surprise si inattendue.

(1) N° CXIII du Supplément (du folio 148 verso au folio 151 recto).

(2) D'après le manuscrit en vieux français n° 7518 de la Bibliothèque du Roi.

Hildanus a fait mention d'un garçon tout couvert de poils.

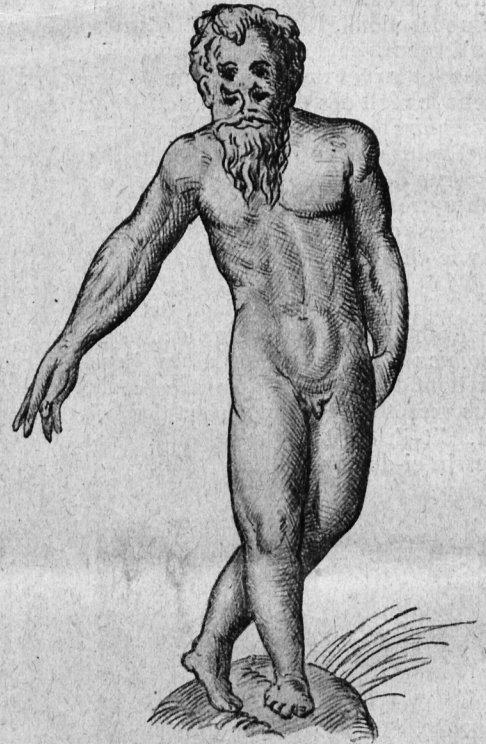
Dans l'ouvrage de Riolan, sur *Les Monstruosités*, on trouve l'histoire d'un homme qu'en raison de son extrême pilosisme on prenait pour un ours.

Van Horne a disséqué le corps d'un certain Martinez del Salpez, qui s'était suicidé dans un accès de fièvre et dont le thorax, l'abdomen, le dos et les membres étaient entièrement couverts de poils. Sur cet individu les poils du dos ressemblaient à ceux d'un ours, mais offraient cette particularité singulière, qu'au lieu d'être dirigés de haut en bas ils étaient dirigés de bas en haut.

Tamponette a montré à Borricius, médecin renommé, un enfant nouveau-né entièrement couvert de poils, et Thomas Ficinus dans son *Etude sur l'influence de certaines impressions de la mère sur le fœtus*, a relaté le cas d'une petite fille, qui naquit avec des cheveux et était entièrement recouverte de poils bizarres, conformation que sa mère ne manqua pas d'attribuer à ce que, pendant la

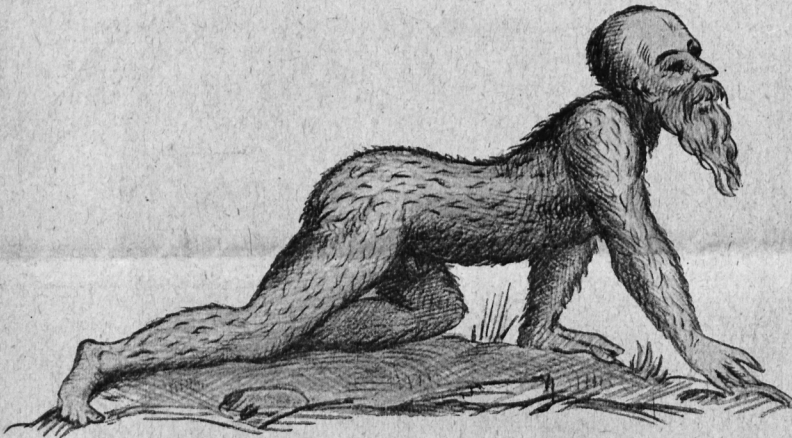
telle extension que bientôt le dos, l'abdomen et les membres, jusqu'à leur extrémité libre, furent couverts de poils. Ce tégument hirsute ressemblait, à part les crins des doigts et des orteils qui donnaient l'illusion d'une main et d'un pied de singe, à une peau de poulain. Les poils du pubis étaient noirs, et ceux de l'aisselle rouges. Les sourcils de cette petite fille étaient longs et épais. Ses cheveux avaient une aune $\frac{3}{4}$ de longueur. Sa tête, de forte dimension, et sa figure couverte de poils, contrastaient avec sa

FIG. LIX



Enfant barbu précoce
Infant germino ore oculis quatuor, et barba natus.
(Conrad LYCOSTHÈNE.)

FIG. LVIII



Homme velu qui marche sur les mains. Homo villosus manugradus.
(Conrad LYCOSTHÈNE.)

grossesse, elle n'avait cessé de voir en face de son lit le tableau d'un Saint Jean-Baptiste couvert d'une peau de bête (1).

Zacutus Lusitanus a parlé d'une fillette de 3 ans, bien constituée, qui non seulement était née avec de la barbe, mais encore avec des poils qui recouvraient tout son corps.

Buffon a consacré quelques lignes à une femme de Bar, qui avait de nombreux poils sur le visage, et qui, depuis les clavicules jusqu'aux genoux, était entièrement couverte d'un pelage de veau, fauve et touffu.

D'un soldat du Gouvernement de Vésales, naquit à Boenen en 1722, une petite fille qui, dès l'âge de 3 ans, eut au milieu du dos une raie de poils qui peu à peu prit une

taille peu élevée. Des tempes, des joues et du menton descendaient de longs appendices pileux de la longueur du petit doigt qui formaient une sorte de barbe.

Douée d'un vorace appétit, cette fillette, d'un esprit sain, parlant peu et d'une voix grave, absorbait par jour 3 cruches de cervoise. Elle devint obèse et si gênée dans ses mouvements qu'elle mourut accidentellement à la suite d'une chute (1).

Née à Augsbourg, le 18 février 1633, et changeant de nationalité suivant les différents pays qu'elle traversait, Augusta Urslerin, bientôt plus connue sous le nom de Barbara, fut le prototype de la femme foraine barbe.

Comme elle fut examinée successivement, d'abord à l'âge de 6 ans, à Copenhague et en Belgique, par Thomas Bartholinus et ultérieurement à Rome et à Milan par George Jérôme Welche; à Bâle, à Nuremberg, par Georges Ségerus; à Leyde, par Peter Schümaker, ami de Thomas Bartholinus; à Paris et en Hollande, par Petrus Borel, etc., et

(1) Bien qu'il semble y avoir une similitude, ce cas ne semble pas être le même que celui de Damascène; la figure est celle d'une jeune fille et non d'un enfant naissant.

(1) Acta. Academ. Natur. curios. T. VI. obs. 74

« portraictourée » à Strasbourg, par Isaac Brun ; à Londres, en 1658, par Gaywood, etc., on a d'elle plusieurs descriptions et divers portraits

La plus détaillée de ces descriptions est celle de Stricker, d'après Segler : « Augusta Urslerin, avait, dit cet auteur, tout le corps, même la figure, le front, les joues et le nez, couverts de poils blancs et crépus souples comme de la

FIG. LX



La fille velue, citée par DAMASCÈNE.

laine, une barbe épaisse qui descendait jusqu'à la ceinture, et de longues boucles blondes qui sortaient de ses oreilles. »

Les non moins nombreux portraits que nous avons de Barbara nous confirment cette description à laquelle collabora Thomas Bartholinus. Si celui qui fut reproduit d'après l'article de Stricker-Segler montre que les mains et les bras d'Augusta Urslerin étaient indemnes de pelage, il n'en est pas de même dans l'image à la plume que retrouva le professeur Burckaerd, de Bâle, et au-dessous de laquelle figure cette inscription :

« En 1653, cette jeune femme d'Augsbourg a passé par ici ».

Bien que n'étant pas une œuvre d'art, comme la gravure sur cuivre des Ephémérides, le dessin à la plume de Bâle peut être considéré comme la meilleure représentation d'Augusta Urslerin, en ce sens qu'il donne les indications les plus exactes.

On y voit Barbara à 25 ans, dans toute la force et la plé-

nitude de ses charmes anormaux, les paquets de poils sortant des oreilles, très accentués, les mèches pileuses écartées qui laissent passer l'extrémité velue du nez, etc.

FIG. LXI



Hyperthricose Généralisée chez un Enfant (Hildanus)

Quant à la nature du pelage de Barbara, tous les auteurs en ont parlé en des termes à peu près analogues. Stricker a insisté « sur la constitution molle et laineuse du poil. »

FIG. LXII



Barbara Urslerin, 25 ans (1650).

Kaufield a écrit : « que le corps et la figure étaient couverts d'un poil crépu de couleur fauve très mou et laineux. » Schümaker et Welche ont émis des assertions semblables. Enfin Segerus, de Nuremberg, a avancé que « le visage était

presque entièrement couvert de poils blonds, frisés, ayant la douceur de la laine ».

Barbara vécut-elle de prostitution ? Mourut-elle dans la misère ou dans l'opulence ? Nous l'ignorons ; ce que nous savons encore d'elle c'est qu'elle se maria à 21 ans avec un certain Michaël Van Beck, qui comprit le parti qu'il pouvait tirer d'elle et, qu'agée de 35 ans, elle fut rencontrée dans Ratcliffe-Highway par un certain M. John Bulfinch, qui eut la satisfaction de se convaincre qu'elle était bien réellement une femme (1).

En 1802, dans le *Journal d'Hufeland*, le Dr Bevern d'Inowraclau s'est exprimé de la sorte :

« La femme d'un faubourien, qui se nommait Possasi, mit au monde en 1799, deux filles, normales à leur naissance. Dès la 3^e année, l'une d'elles avait le corps, la tête, les joues plus fortes que celles de sa sœur jumelle, et ressemblait, dans son lit, à un jeune homme fort, joufflu et barbu. Ses cheveux presque blonds, durs et épais ainsi que ses sourcils et ses cils, descendaient très bas sur le front. Sa lèvre supérieure et son menton étaient abondamment garnis de longs appendices pileux. Ses seins étaient volumineux et sa poitrine couverte de poils blonds. Sa toison annelée du pubis était noire et épaisse comme celle d'une femme de 20 ans. Quant à son dos, il disparaissait à tel point sous un duvet blond et crépu, qu'il donnait l'illusion d'une peau de veau ».

Au mois de mars 1774, dit le « *Journal Etranger* », on exhibait à la foire de Saint-Germain, à Paris, une petite fille de 3 ans, d'une assez jolie figure, mais dont le corps, très blanc, était presque entièrement recouvert de poils longs et bruns.

(1) E. COUARD-LUYS : Mémoires et recueils composés, à l'aide des documents conservés dans les dépôts du département de l'Oise. IV. Variétés ; Femme à barbe à Beauvais, xv-xviii^e siècle. Beauvais. Père 1884.

[Notes provenant des archives départementales de l'Oise, Série B. Comté-Pairie de Beauvais. Police.] Augusta Urslerin, sous la conduite de son mari, traversa Beauvais. Le mari, Jean-Michel Van-Beck, fit parvenir au Bailli de la Comté-Pairie de Beauvais une requête pour obtenir l'autorisation d'exhiber la curiosité qu'il promenait de ville en ville ; il y joignait un portrait qui est la reproduction du tableau de Gaywood, et au-dessous duquel on lisait :

Vera Effigies Barbara uxor Iohannis Michaelis van Beck, nata Auguste Windelicorum in Germania Superiori (vulgo Auspouge) ex parentibus Balthasaro et Annæ Ursler. Anno Christi 1629 februæ 18 :

R. Gaywood fecit Londini, 1636.

Requête adressée au Bailli de la Comté Pairie.
Juillet 1660.

A Monsieur le Bailly du Comté de Beauvais.

Supplie humblement Jean Michel, natif d'Ausbourg, en Allemagne, qu'il vous plaise, lui permette de faire voir aux personnes curieuses un prodige de nature, en la personne d'une femme qui porte poil et barbe en la face et au menton, avec grandes moustaches au-dessous des oreilles, ainsi qu'il a été permis au suppliant, tant en la ville de Paris que autres bonnes villes de ce royaume, moiennant quelque rétribution modérée, mêmes lui permettre exposer un pourtrait avec affiches et de faire battre le tambour, et vous ferez bien.

Jean Michel.

Soit monstré au procureur fiscal.
le 3^e juillet 1660.
Tristan.

Et depuis, ouy, l'avocat fiscal pour le procureur et de son contentement, nous avons permis au suppliant de faire voir la femme en question aux jours et heures ordinaires, pourvu que ce soit hors de dimanche et jours de fête, et à la charge de garder la décence. Les dits jour et an.

Tristan.

L. Ricard.

James KAUFELD : *Remarquable Characters*, 1819.

Scaliger vit un petit Espagnol bien conformé, totalement recouvert de poils blancs, et dénommé pour cette raison, « Barbet », par les Français.

Bichat et Villermé examinèrent, en 1808, un enfant de 8 ans, dont le tiers supérieur du corps était, par places, recouvert de poils cassants.

Dans le xiv^e vol. du *Journal d'Hufeland* est relaté le cas d'une petite fille qui, dès l'âge de 3 ans, commença à être couverte de poils sur le dos, le ventre, les extrémités des membres supérieurs et inférieurs et dont la peau velue, mais blanche, offrait une certaine ressemblance avec celle d'un cheval.

Thornsby, dans *Topography of Leeds*, rapporte celui d'une jeune fille dont la peau blanche était entièrement velue.

Une cousine du Tsar Nicolas III eut, paraît-il, un enfant dont la peau, très blanche aussi, était à sa naissance entièrement masquée par des poils. On expliqua ce fait à la mère en disant que, pendant sa grossesse, il lui était arrivé de regarder l'image d'un ours, qui surmontait le cimier d'un casque, pendu au mur en face d'elle.

Le Professeur Eugène Pittard (1), de Genève, qui, après Duhoussset et le Dr Reboul, de Nîmes (2), eut occasion d'examiner un homme très velu, nommé Rham-a-Sama, qu'on montrait à Genève dans une baraque de forains, nous donne sur lui d'intéressantes indications :

« Rham-a-Sama semble âgé de 40 à 50 ans, et aurait été, au dire de son Barnum qui l'exhibe depuis 5 ans, capturé au pied de l'Himalaya, par les délégués d'une commission de topographie. »

Ce serait un dégénéré. « dont l'inconsciente idiotie a toujours besoin d'être surveillée ». Sa santé physique paraît bonne, sa taille est plutôt petite ; ses hanches un peu étroites et ses jambes courtes.

Sa tête et sa figure n'offrent rien de particulier. En dehors de son pilosisme extraordinaire Rham-a-Sama présente de la monorchidie gauche et un développement anormal de la glande thyroïde, de la verge et des mamelons.

« Son corps est complètement recouvert de poils surtout sur le tronc et les membres supérieurs. Ses cheveux implantés, comme dans la race blanche, sont abondants, grisonnants, ondulés et soyeux et dépassent une longueur de 40 centimètres environ.

« Sa barbe, qui atteint 35 centimètres de longueur, est formée de poils identiques aux cheveux : ceux de sa poitrine, ramassés surtout dans la partie médiane, rayonnent autour des deux mamelons, remontent jusqu'au menton, d'où ils divergent sur les épaules, vers la nuque ; le dos est beaucoup plus velu.

« Une forte crinière, correspondant à la crête épineuse et constituée par des poils noirs dirigés obliquement de haut en bas et d'avant en arrière, s'étend de la nuque au coccyx.

« Chacune des deux moitiés du dos que sépare cette crinière, dont les appendices pileux mesurent 12 centimètres de longueur dans les régions lombaires et sacrées, sont

(1) EUGÈNE PITTARD. Sur un cas de pilosisme exagéré (Hypertrichosis). (*Arch. des Sc. Phys. et Nat.*). Genève, 1899.

(2) I. REBOUL. Homme velu. Présentation de photographies du sujet. *Bullet. Soc. anthropolog. de Paris* 1897, p. 444.

également voilées par des villosités pileuses brunes, peu foncées : celles-ci, partant de l'aisselle, se dirigent vers l'omoplate et forment sur les épaules des touffes fournies,

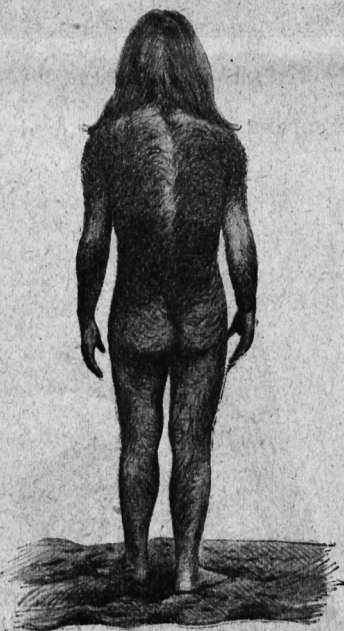
FIG. LXIII



Rham-a-Sama

grisonnantes, dont la longueur n'excède pas 6 centimètres.
« Le pubis et la région axillaire de Rham-a-Sama sont

FIG. LXIV



Rham-a-Sama, face postérieure.

normaux, sous ce rapport. Les bras sont poilus, mais moins dans la région du biceps ; les cuisses et les jambes le sont aussi.

« Comme la plupart des velus, « Rham-a-Sama offre une variation du système dentaire, caractérisée par la présence de dents supplémentaires au maxillaire supérieur » (Duhouset). »

Des renseignements, qui n'avaient pas encore été portés

à la connaissance du Professeur Pittard, quand parut son étude, lui furent donnés dans la suite par M. E. Mercier, président de la Société archéologique de Constantine, qui profita d'une enquête relative au meurtre du Barnum de Rham-a-Sama, pour examiner de plus près cet individu.

Cet « homme sauvage » serait né aux environs de Lyon. Après avoir parcouru l'Europe centrale et la Russie, il vint en Espagne où il fut exhibé et enfermé dans une cage de fer, puis en France où il fut exhibé en liberté et prit le nom arabe de *Rhamat es Sama* — (*Miséricorde du ciel*).

Loin d'être un idiot inconscient, mangeant, buvant, fumant énormément, exigeant même, comme on le prétendait et comme il l'assurait lui-même, une femme tous les soirs, Rham-a-Sama avait une intelligence moyenne, parlait plusieurs langues et était sobre et continent.

Cet habile simulateur, qui, pas plus que son entourage, n'avait intérêt à dissiper le mystère qui entourait son origine, son genre de vie, ses habitudes et ses gestes, était exhibé par le dompteur Pezon, sous le nom de l'*Homme*

FIG. LXV



Krao, enfant.

Primitif, quand il mourut, au commencement de l'année 1903, à la maison Municipale de Santé à Paris.

Vers 1860, vivait à Orléans un ouvrier charpentier, qui répondait au nom significatif de *Cul d'ours*.

Cet homme, un des braves qui s'offrirent pour conduire loin d'Orléans les canonniers qui, après la défaite de l'armée de la Loire sous les murs de cette ville, allaient tomber entre les mains des Prussiens, avait le corps si poilu que, lorsque les débardeurs laissaient tomber à l'eau une des pièces de bois qu'ils maniaient, il se jetait dans le fleuve, sans autre vêtement que son pelage naturel, et sans crainte de choquer les bonnes mœurs, ni la pudibonderie des passants, pour la retirer.

Une fillette de 6 ans, barbu et velue, fut un jour, en 1880, ramenée du Laos en Angleterre, par l'explorateur Karl-Bock.

Dénommée Krao par Karl-Bock, cette enfant était née dans la région N.-O. de *Luang-Prabang*, à 100 lieues des frontières du Tonkin.

M. Kaulitz Jarlow, de la Société Ethnographique, en donna une description, dont nous ne citerons que les passages principaux :

« La petite Krao qui a la taille des autres enfants de son âge, possède une chevelure épaisse d'un noir très foncé qui forme une véritable crinière. Les yeux sont abrités par de larges sourcils soyeux et brillants, sous lesquels on voit

tout le visage. Cependant, ils ne sont volumineux, longs et fournis que sur le front, autour des voiles palpébraux et de la bouche et surtout sur la partie des joues qui est en avant des oreilles ; ce sont là de vrais favoris longs et plats.

« Quant à la surface du corps, on n'y observe que des poils follets exceptionnellement développés pour l'âge de l'enfant et dont les lieux d'élection sont les mêmes que ceux que l'on remarque chez nous sur certains adultes

Fig. LXVI



Krao, une Laotienne velue ; 6 ans.

des pupilles largement ouvertes, d'un noir intense. Comme chez le gorille, l'iris ne se distingue pas. Cette enfant présente d'ailleurs plus d'un trait de ressemblance avec cet animal : Son nez est plat, avec de larges narines. Elle présente des bajoues larges bien pendantes, dans lesquelles, à l'exemple de ses cousins de l'espèce simiesque, elle emmagasine des provisions de bouche. Le système pileux est développé sur la nuque comme chez les *Anthropoïdes*. Elle semble intelligente et l'expression de son sourire contraste avec la mimique des *Singes* auxquels elle ressemble par tant de caractères extérieurs ».

La peau de Krao est jaune brun, et celle de la plante des pieds et de la paume des mains exceptée, entièrement recouverte de poils. Bien que douée d'un caractère sociable et d'une nature affective, la jeune Krao a des colères impulsives intenses. »

Quelques années plus tard, Krao, âgée de 12 ans, fut amenée à Paris et présentée à la Société d'Anthropologie par le Dr Fauvelle, qui en donna une description encore plus détaillée que la précédente et qui la complète. (1)

En voici un court extrait :

« Les cheveux de Krao se continuent insensiblement avec des poils plus courts, mais présentant les mêmes caractères de couleur et de conformation et qui s'étendent de là sur

Fig. LXVII



Krao, jeune fille.

mâles. Ils sont surtout accentués sur le dos, la poitrine,

Fig. LXVIII



Krao, 20 ans.

l'avant-bras, les jambes et la face dorsale des phalanges. Les poils pubiens et axillaires n'existent encore pas. »

Pendant plusieurs années, Krao courut l'Europe avec son barnum.

(1) FAUVELLE : Un cas de pilosisme chez une jeune Laotienne. *Bull. de la Société d'Anthropologie de Paris*. T. IX. III^e série, p. 439 17 juin 1886.

Un portrait nous la représente à l'âge de 20 ans, entièrement couverte de poils, avec une forte moustache et des poils au menton.

Krao, paraît-il, n'aurait pas été la seule hypertrichosique de sa famille, car Karl Bock, sans plus préciser, nous dit qu'un de ses parents avait également un pelage facial accentué, qui était d'autant plus remarqué dans le pays, et plus intéressant pour nous que, d'habitude, les Laotiens ont le visage glabre.

On peut rapprocher du cas précédent, celui d'une fillette de Salerne, âgée de 12 ans, Térésa Gambardella, dont Lombroso a publié l'observation. En plus de la barbe et des moustaches, cette petite fille avait le corps entièrement couvert de poils, les mains et les pieds exceptés. Ses incisives supérieures et inférieures étaient normales, ses canines manquaient, et elle n'avait à sa mâchoire inférieure que 2 molaires de forme globuleuse et sans émail. Ces dents étaient-elles des dents temporaires ou des dents définitives ? L'observation est muette sous ce rapport.

(A suivre).

Ce qu'il faut Retenir

Par le Dr BOSC, ancien interne des hôpitaux de Paris

I. Goménol dans les abcès froids.

Le médecin est souvent fort embarrassé, après avoir ponctionné un abcès froid, pour pratiquer une injection modificatrice. Le naphthol camphré a une réputation sinistre et en grande partie justifiée, l'éther iodoformé, l'huile créosotée exigent des ponctions répétées, et ne modifient que bien lentement le contenu des tuberculoses externes. Les recherches de ces dernières années, à Berck en particulier, ont montré que le goménol avait une efficacité égale et même supérieure à celle du naphthol, sans avoir aucun de ses inconvénients : il est en tout cas supérieur à tous les autres liquides modificateurs, et bien que son usage soit très répandu dans diverses autres branches de la thérapeutique, il n'a été signalé aucun accident dû à son emploi. Dans les collections suppurées, on injecte, après ponction, et suivant l'étendue de la poche, 3 à 5 centimètres cubes de la solution d'huile goménolée à 20 p. 100 : ces injections se font tous les trois ou quatre jours — mais en général à la deuxième injection le liquide est déjà modifié, et à la troisième ou quatrième l'abcès est guéri — Lorsqu'on veut obtenir la fonte d'un ganglion non ramolli, on injecte en pleine masse ganglionnaire 1 à 2 centimètres cubes d'huile goménolée à 50 p. 100 (des solutions plus concentrées donnent une réaction trop vive, fièvre, douleur et risquent de provoquer un véritable abcès chaud.) — Vingt-quatre heures après on peut ponctionner, on remplace la quantité de pus retiré par une égale quantité d'huile gomé-

nolée, et on répète cette manœuvre jusqu'à la fonte totale de la masse ganglionnaire.

Le résultat complet est obtenu suivant l'importance de la grosseur, en six ou huit injections espacées de trois ou quatre jours. — Dans les tuberculoses articulaires, où l'Ecole de Berck utilise aujourd'hui systématiquement les injections de liquides modificateurs, le goménol donne également d'excellents résultats, on emploiera la solution huileuse à 10 p. 100, pour les tumeurs blanches tout à fait au début, et l'huile goménolée à 20 p. 100 dans les formes plus avancées. Le goménol a enrichi la thérapeutique des affections bacillaires externes, d'un produit remarquable : il doit prendre dans leur traitement une place prépondérante (Dr Balencie.)

II. Analyses d'urine.

A l'occasion d'une maladie ou d'un simple examen médical, on donne le conseil de faire procéder à une analyse d'urine complète. Deux jours après on en lit le résultat sur une feuille où les quantités des principes normaux trouvés dans l'urine sont comparées à une soi-disant moyenne physiologique, sur la valeur de laquelle personne ne s'entend. Ce défilé de chiffres sur l'indican, l'urée, les phosphates, le rapport azoturique, etc... n'a aucune valeur pratique : les excréta urinaires proviennent en effet de la simple transformation des matériaux alimentaires introduits dans l'organisme, et ne sauraient en aucune façon traduire le mécanisme intime de la vie cellulaire. Ceci revient à dire que les résultats de l'analyse sont exactement en rapport avec l'alimentation des jours précédents : tel chiffre d'urée, d'acide phosphorique, etc... qui paraît faible, est au contraire élevé, en regard d'une ingestion alimentaire abondante ou inversement. La détermination de la plupart des excréta urinaires par les procédés actuels, est sujette à mainte erreur, et leur signification n'est pas précisée : ainsi dans l'état actuel de la clinique, la connaissance des doses d'urée n'a aucun intérêt, en dépit de l'importance que leur attache nombre de chimistes. Enfin les substances organiques de l'urine sont loin d'être toutes connues, puisqu'il existe constamment un écart de 15 à 20 grammes, entre leur chiffre total et la somme des corps dosés, et on ne sait encore rien au sujet de cet indosé urinaire. Il faut donc s'y résigner : ou bien on mettra le malade à un régime alimentaire dosé, au moins pendant trois jours, au bout desquels on recueillera son urine ; en se servant de tables spéciales on calculera les quantités des principes alimentaires de ce régime, et on les comparera à celle des principes urinaires excrétés : on verra ainsi disparaître nombre de troubles basés sur une interprétation erronée, et bien des azoturies, phosphaturies, chloruries, etc. Ou bien on devra se contenter purement et simplement de rechercher et de doser l'albumine et le sucre, mais de toute façon on n'accordera aucune valeur aux analyses d'urine ancien style (Marcel et Henri Labbé).

FERROVOSE

NE CONSTIPE PAS
NE FATIGUE PAS L'ESTOMAC

Ferro-Alcali-Albumine
Contient le fer à l'état ferreux.
2 à 4 comprimés par repas.

BROCHARD & Co, 33, Rue Amelot, PARIS

NE NOIRCIT PAS LES DENTS

III. Chlorose des nourrissons.

Rien n'est fréquent comme de voir des bébés d'un à trois ans, mais surtout dans le cours de la seconde année, présenter un type très spécial d'anémie. Ce sont le plus souvent des enfants élevés au biberon, et chez lesquels l'abus du régime lacté prolongé, ou des troubles gastro-intestinaux répétés ont épuisé les réserves en fer. Ils deviennent apathiques, grognons, ne s'intéressent à rien, ne cherchent plus à jouer : ils ont presque toujours des troubles dyspeptiques, constipation, selles fétides alternant avec des selles glaireuses ou diarrhéiques, leurs chairs sont molles et flasques, ils présentent même parfois un certain degré d'embonpoint. Mais ce qui frappe le plus c'est leur pâleur verdâtre, cadavérique, leur teint jaunâtre analogue à celui de la cire vieille ; le lobule des oreilles est absolument transparent. Leur sang présente d'ailleurs une formule analogue à celle de la chlorose des jeunes filles, avec une grande diminution de l'hémoglobine. On ordonne la campagne, le changement d'air, le bord de la mer, on prescrit des glycérophosphates. On essaie le quinquina, les injections de cacodylate de soude, rien ne modifie cette anémie, sauf un médicament, qui fait merveille : le protoxalate de fer, qui est toujours admirablement supporté, et donne des résultats rapides et décisifs : on prescrit, à prendre en poudre dans un potage ou du lait, 30 centigrammes au-dessous de 15 mois, 40 à 60 centigrammes de 15 à 18 mois, et même 80 centigrammes dans la troisième année en y associant, suivant la coutume, un peu de poudre de rhubarbe. Après huit à quinze jours, on laisse reposer et on fait une ou plusieurs séries analogues : la première suffit en général pour donner des couleurs au petit anémique, et transformer radicalement son état général. (Lenhardt).

IV. Sutures du Périnée.

En présence d'une déchirure du périnée, le premier soin de l'accoucheur est de faire des sutures étagées qui, en apparence, refont un périnée solide. Les traités classiques disent en effet que la périnéorraphie immédiate donne de bons résultats, et qu'elle est d'une exécution plus facile que l'opération tardive ; c'est une erreur, parce que le médecin est rarement bien outillé pour cette intervention, et que les tissus meurtris, froissés, œdématisés parfois, sont peu favorables à une réunion *per primam* : ils ne demandent qu'à s'infecter, et le fait certain, mille fois démontré, c'est que ça ne tient pas. On semble d'autre part redouter d'une façon excessive le prolapsus utérin, si on ne suture pas immédiatement ; or, il est bien démontré aujourd'hui que le prolapsus est moins en rapport avec des grossesses répétées et des déchirures du périnée (puisqu'on en voit chez des nullipares et des vierges) qu'avec une prédisposition morbide du tissu fibreux et des ligaments utérins : le prolapsus se produira ou ne se produira pas, d'une façon tout à fait indépendante de la suture ; et des déchirures très sérieuses persistent souvent sans donner lieu à la moindre rectocèle. De larges solutions de continuité s'arrangent d'ailleurs parfois bien mieux qu'on ne peut l'espérer au premier abord, et l'on voit même des déchirures recto-vaginales se cicatriser rapidement et spontanément. Aussi quand l'accoucheur a la désagréable surprise de constater que le périnée a cédé, il peut en général, après une désinfection très minutieuse de la plaie, se contenter de mettre un seul crin de Florence, rapprochant tous les plans profonds ; on veillera ensuite soigneusement à ce que la femme ait les cuisses rapprochées pen-

dant une huitaine. On obtiendra le plus souvent un résultat aussi heureux qu'avec les sutures les plus soignées : quant aux quelques cas de déchirure complète, heureusement fort rares, intéressant l'an et la muqueuse rectale, le plus sage est de confier la malade à un chirurgien de profession et encore y aura-t-il intérêt, pour cela, à attendre une dizaine de jours. Sur une région qu'on aura eu le temps de désinfecter et de préparer, l'opérateur aura alors toute chance de refaire, à l'aide de lambeaux taillés correctement, un périnée solide, d'après les procédés opératoires de la gynécologie moderne (Barozzi).

V. Novocaïne.

Le succès de l'anesthésie locale a été entravé dès le début du fait des inconvénients graves de la cocaïne (malaise, sueurs froides, syncope, etc.). La découverte de la stovaine avait été un progrès, car elle est moins toxique que la cocaïne. Les laboratoires de chimie industrielle viennent de doter la thérapeutique d'un nouvel anesthésique local, dont tous ceux qui l'ont employé s'accordent à dire le plus grand bien. La novocaïne est trois fois moins toxique que la stovaine et six fois moins que la cocaïne ; c'est en outre le moins irritant des analgésiques locaux, et la première piqûre elle-même est absolument indolore. Elle n'influence ni la circulation, ni la respiration, ni les fonctions, ni les fonctions cardiaques, elle ne donne aucun accident d'ordre général, tout en ayant un pouvoir anesthésique égal à celui de la cocaïne, la durée de l'anesthésie est plus longue, elle peut atteindre une demi-heure, trois quarts d'heure et même plus. Son emploi a permis des interventions assez laborieuses, amputation du sein, périnéorraphie, laparotomie exploratrice, hydrocèle, etc. Les dentistes ont trouvé dans la novocaïne un anesthésique de haute valeur, destiné à supplanter la cocaïne dans toutes les interventions courantes ; la première, elle leur a permis de réaliser une véritable anesthésie intra-dentaire. Son emploi est soumis aux mêmes règles que les injections de cocaïne ; le patient doit être maintenu dans la position horizontale, et il ne se levera et marchera qu'après une heure ou deux de repos. L'injection doit être traçante, c'est-à-dire suivre exactement le trajet futur du bistouri, car l'anesthésique ne diffuse guère à plus d'un demi-centimètre dans tous les sens, un centimètre cube de solution devant correspondre à un trajet progressif de l'aiguille de 4 à 5 centimètres ; elle doit être intra-dermique, et aussi superficielle que possible, dut-on éprouver quelques difficultés à pousser le piston de la seringue ; l'aiguille devra rester aussi prêt que possible de l'épiderme, on procédera, toujours comme pour la cocaïne, couche par couche, chaque plan, peau, aponévrose, muscles, etc., sera anesthésié successivement et séparément. La solution habituelle est 1 pour 200, un centimètre cube fait un demi-centigramme de novocaïne : on ne dépassera jamais 10 centigrammes, dose amplement suffisante pour mener à bien toutes les interventions de la petite chirurgie.

VI. Gastropathies mentales.

Certains malades présentent tous les signes classiques d'une affection grave de l'estomac : brûlures épigastriques, douleurs à type ulcéreux, pesanteur après les repas, langue saburrale, clapotage perçu au-dessous de la ligne ombilicale. L'appétit est diminué ou perdu complètement,

DIABÈTE : PAIN FOGERON

il y a un amaigrissement aussi rapide que considérable, une teinte cachectique, et un état de déchéance générale. Pour peu qu'ils aient dépassé la quarantaine, et que cette déchéance s'accompagne de teinte jaune paille et d'anémie intense, on porte le diagnostic d'ulcère ou de cancer : on y est d'autant plus autorisé que les régimes les mieux combinés n'amènent aucun soulagement. Tous les anesthésiques stomacaux se montrent inefficaces, et la morphine elle-même ne produit qu'une sédation toute relative des douleurs. La plupart de ces malades finissent par abandonner leur médecin, et celui-ci n'est pas peu surpris de les revoir à quelque temps de là, engraisés, digérant bien et complètement guéris. Ce sont des nerveux, qui souvent se montrent exempts de toute tare hystérique ou de tout symptôme neurasthénique mais qui présentent une exagération des réactions normales.

Dans ces conditions, une impression vive ou prolongée d'ordre moral ou physique, un trouble digestif accidentel, une mode médicale, comme la dilatation de l'estomac, va localiser la névrose latente sur l'appareil digestif pour créer ainsi une gastropathie fonctionnelle à symptômes variés. Ce point de départ est vite oublié par le malade, et il restera toujours ignoré du médecin, s'il ne le recherche pas de parti pris : à partir de ce moment, la gastropathie évoluera à la façon d'une lésion organique, d'autant que la nutrition défectueuse exalte les symptômes déjà produits on en détermine d'autres : chaque consultation nouvelle, chaque régime nouveau cultivent soigneusement l'idée fixe du malade, et l'enfoncent dans son hypochondrie gastrique. Faute d'un traitement approprié, ces dyspepsies nerveuses peuvent, par suite de la dénutrition qu'elles entraînent, déterminer la mort, tout comme le ferait une gastropathie organique. Le médecin ne prononcera donc jamais qu'à bon escient les mots d'ulcère, de cancer, de sténose pylorique : il se rappellera que 90 p. 100

des dyspepsies ont une origine purement psychique, et que dans tout traitement stomacal doit entrer une forte dose de persuasion et de suggestion. En présence même d'un état cachectique, il aura toujours présente à l'esprit la notion de ces gastropathies purement nerveuses, et averti de ces cas qui sont encore assez fréquents, il aura parfois la satisfaction de guérir en quelques semaines des malades atteints en apparence d'affections stomacales les plus graves. La médication se résume en un traitement psychique, une suralimentation progressive, sans régime spécial, et dans les cas graves, en l'isolement complet du malade avec repos au lit. (D^r Zilgien.)

VII. Galactogènes.

La crainte de diminuer ou de tarir la sécrétion lactée, celle d'intoxiquer l'enfant empêchent souvent de donner des médicaments aux nourrices. Or, si la plupart des substances toxiques s'éliminent en effet par le lait, c'est en quantité si faible qu'il faut user de très fortes doses et d'une façon très prolongée pour risquer de nuire au nourrisson : on peut, sans inconvénient pour la santé de l'enfant, donner aux nourrices tous les médicaments, y compris les sels d'alcaloïdes, réclamés par un trouble passager de leur santé. La thérapeutique des indispositions ou maladies survenant pendant l'allaitement doit être la même qu'en dehors de cette période. Quant à l'influence des médicaments ayant la réputation d'agir défavorablement sur la sécrétion lactée (opiacés, laudanum, morphine, antipyrine, pyramidon, bromure de potassium, arsenic, camphre, etc.), elle est nulle aux doses thérapeutiques habituelles. Ceci se retourne également contre les nombreux galactogènes, dont les réclames encombrant les revues médicales et autres : en expérimentant chez des nourrices, ayant une courbe régulière de sécrétion lactée, en ne changeant rien à leur façon

PRODUITS PHYSIOLOGIQUES

A. DE MONTCOURT

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

TÉLÉPHONE 114

EXTRAIT Gastrique MONCOUR

Hypopepsie

En sphérulines
dosées à 0 gr. 125

De 4 à 16 sphérulines
par jour.

EXTRAIT Hépatique MONCOUR

Maladies du Foie
Diabète par anépathie

En sphérulines
dosées à 30 c/gr.
en doses de 12 gr.
En suppositoires
dosés à 3 gr.

De 4 à 16 sphérulines p. jour
De 4 à 4 suppositoires —

EXTRAIT Pancréatique MONCOUR

Diabète
par hyperhépatie

En sphérulines
dosées à 20 c/gr
En suppositoires
dosées à 1 gr.

De 2 à 10 sphérulines p. jour
De 1 à 2 suppositoires —

EXTRAIT ENTERO-PANCRÉATIQUE MONCOUR

Affections intestinales
Troubles
dyspeptiques

En sphérulines
dosées à 25 c/gr.

De 1 à 4 sphérulines
par jour.

EXTRAIT Intestinal MONCOUR

Constipation
Entérite
meco-membraneuse

En sphérulines
dosées à 30 c/gr.

De 2 à 6 sphérulines
par jour.

EXTRAIT de Bile MONCOUR

Coliques hépatiques
Lithiase
Ictère par rétention

En sphérulines
dosées à 10 c/gr.

De 2 à 6 sphérulines
par jour

EXTRAIT Rénal MONCOUR

Insuffisance rénale
Albuminurie
Néphrites, Urémie

En sphérulines
dosées à 15 c/gr.

De 4 à 16 sphérulines
par jour

CORPS Thyroïde MONCOUR

Myxœdème, Obésité
Arrêt de Croissance
Fibrômes

En bonbons
dosés à 5 c/gr.

En sphérulines
dosées à 35 c/gr.

De 4 à 4 bonbons par jour
De 4 à 6 sphérulines —

POUDRE Ovarienne MONCOUR

Amenorrhée
Dysmenorrhée
Ménopause
Neurasthénie féminine

En sphérulines
dosées à 20 c/gr.

De 1 à 3 sphérulines
par jour

AUTRES Préparations MONCOUR

Extrait
de Muscle lisse
Extrait
de Muscle strié
Moelle osseuse
Myocardine
Poudre surrénale
Thymus, etc., etc.

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.

Traitement de la Syphilis par les injections mercurielles intra-mus- culaires VIGIER.

Huile grise stérilisée indolore VIGIER à 40 %
Seringue spéciale du D^r Barthélemy et VIGIER
pour injections d'huile grise
Huile au calomel indolore VIGIER
à 0 gr 05 par c. m. c.
Huile au bi-iodure de mercure indolore VIGIER
à 0 gr 01 par c. m. c.
Huile au Sublimé VIGIER à 0 gr. 01 par c. m. c.
12, Bd Bonne-Nouvelle, Paris

ÉPILEPSIE DRAGÉES GÉLINEAU

G. Gelineau
SCEAUX (Seine).

DRAGÉES au Lactate de Fer de

D GÉLIS & CONTÉ

Approuvées par l'Académie de Médecine
Le FER le PLUS ASSIMILABLE
Contre ANÉMIE, CHLOROSE, etc.
Dose : Cinq centigrammes par Dragée.
LABÉLONYE & C^{ie}, 99, Rue d'Aboukir, PARIS

de vivre et à leur régime alimentaire, on s'aperçoit que les galactogènes les plus réputés ne donnent aucun résultat. La succion naturelle ou artificielle du mamelon est le seul agent efficace d'excitation de la sécrétion lactée. On usera donc d'un grand scepticisme lorsque, cédant aux instances d'une nourrice, on formulera une des substances ou un des médicaments réputés galactogènes : on aura soin de compléter l'ordonnance par la prescription formelle de mettre l'enfant au sein d'une façon régulière, que le lait monte ou ne monte pas, et de mettre la nourrice à un repos relatif et à une bonne alimentation ; assez souvent, sous l'influence des suctions répétées et énergiques du bébé, on aura la chance d'obtenir une belle montée laiteuse, dont tout l'honneur, est-il besoin de le dire, reviendra au médicament prescrit, et contribuera à étendre sa réputation (Dr Planchu).

VIII. Leucoplasie buccale et syphilis.

On connaît ces grandes plaques d'un blanc nacré qui siègent à la commissure des lèvres et sur les joues, le long d'une ligne marquée par l'affrontement des maxillaires, et qui sont si fréquentes chez les fumeurs anciens syphilitiques : on sait également la fréquence avec laquelle le cancer se greffe sur cette lésion, cancer d'origine syphilo-nicotique (Fournier) dont la crainte doit rendre absolue l'interdiction de fumer à tout syphilitique. Ce que l'on sait moins bien, c'est que ces plaques peuvent se voir chez les non-fumeurs, et chez les femmes aussi bien que chez les hommes : l'usage du tabac les fait lever plus facilement, les rend plus apparentes, mais si c'est un précieux collaborateur, il n'est nullement indispensable : l'indispensable c'est la syphilis.

D'autre part, chez les femmes et les non-fumeurs ces plaques peuvent être petites, discrètes, limitées à un simple triangle commissural ; leur valeur n'en est pas moins grande. Aussi l'examen de la bouche, et la recherche de ces plaques doivent-ils être pratiqués systématiquement chez tout malade : il suffit parfois de jeter un coup d'œil pour être fixé, la langue s'étale large, labourée de fissures, nacrée sur les bords : de grandes plaques leucoplasiques couvrent la muqueuse des joues. — Mais parfois il faut chercher avec soin, et sur cette muqueuse jugale, à la commissure en particulier, on ne verra que des taches nacrées, opalines, depuis l'aspect micacé jusqu'à la teinte pelure d'oignon, et si légères parfois qu'elle ne forment qu'un strie en coup d'ongle : on les met en évidence, en essayant bien et en asséchant bien la muqueuse commissurale.

Dans nombre de cas, où la syphilis reste méconnue ou volontairement cachée, ce simple examen, dont la signification échappe au malade, permettra de faire un diagnostic retrospectif certain, et d'instituer un traitement en conséquence. C'est un des procédés les meilleurs et les plus simples que nous offre la clinique pour dépister la syphilis (Professeur Landouzy).

Reconstituant du système nerveux

NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

Les Ennemis de la Profession médicale

S'il est bon de bien connaître ses ennemis pour les mieux combattre, on peut prédire à notre nouveau confrère, le Dr Gaston Pasquier, ancien interne de l'Hospice général de Tours, de faciles succès de carrière. Car avant même d'être entré en lice, il a déjà déposé, observé, toisé les « ennemis de la profession médicale » qu'il a cloués au pilori dans sa thèse inaugurale (1). Le voici donc protégé par l'*æs triplex* ! C'est d'autant mieux que si M. Pasquier a déjà, sinon beaucoup vu, du moins beaucoup appris, il en verra et il en entendra bien d'autres !

Les ennemis de la profession médicale sont tellement nombreux, et parfois si bien embusqués, que notre confrère ne les a pas reconnus tous. Cela peut se comprendre car ce n'est que par la pratique du terrain qu'on en découvre toutes les aspérités. Mais les ennemis que M. Pasquier dénonce sont bien identifiés. C'est d'abord le médecin lui-même, être bavard, chez qui la culture et la pratique professionnelles ont développé, plus qu'il ne fallait, une tare atavique : « les Gaulois, peuple de rhéteurs, » avait observé Jules César. Certes, il est permis de causer, de bavarder même, mais en tenant un plus grand compte des circonstances et des milieux, alors que des paroles saisies par de longues oreilles indiscrettes et malignes, appartenant à des profanes, peuvent avoir, le plus injustement, les conséquences les plus imprévues et les plus fâcheuses sur le prestige de la corporation.

Il est encore d'autres « ennemis intérieurs » : ce sont : la jalousie, la calomnie... La calomnie ! M. Pasquier peut se tenir pour heureux de ne pouvoir connaître encore tout ce que ce mot peut exprimer à la fois, ou de légèreté d'esprit ou de méchanceté perfide à l'égard les uns des autres ! Sans doute il s'agit là d'un défaut de l'espèce humaine, mais il est permis pourtant de se demander comment des médecins, qui ne devraient jamais juger les autres sans appliquer au préalable la prudence scientifique du doute, s'amusent si souvent à recueillir et à colporter les propos les plus invraisemblables qui risquent d'atteindre, dans l'ombre des cénacles, de braves confrères peut-être plus purs que leurs calomnieurs anonymes. Mais ne remuons pas trop ces vilaines choses qui enlaidissent la bête humaine, et passons à des histoires plus gaies, telle l'histoire du *médecin ivrogne*.

Il s'agit d'un confrère aujourd'hui décédé, qui exerçait dans une petite ville du Nord-Ouest. A ses jours de consultation, les paysans venus de tous les environs remplissaient la salle d'attente. Mais avant d'entrer, on demandait timidement au domestique : *Le docteur est-il saoul ?* Si la réponse était affirmative, on entrait avec confiance ; sinon on allait faire un tour au marché en attendant que le docteur fût bien à point. Le plus curieux, ajoute M. Pasquier, c'est que cet alcoolique, qui injuriait et battait ses clients, a laissé une réputation professionnelle intacte ainsi que le souvenir d'une thérapeutique des plus heureuses.

Voici le tour d'un autre ennemi, le « client ». Ah ! par exemple, M. Pasquier l'arrange bien le client ! Il en fait

(1) *Les Ennemis de la profession médicale*. (Thèse pour le doctorat en médecine présentée et soutenue devant la Faculté de médecine de Paris, le 10 novembre 1909, par Gaston Pasquier, né à Tours le 12 octobre 1882.)

notre ennemi par l'orgueil, par l'ingratitude, par la mauvaise foi, par l'avarice, par l'égoïsme, par l'exigence, par la sottise, par l'esprit de routine, par .. Mais je m'arrête, par crainte d'aggraver le cas de M. Pasquier devant le public, et de compromettre singulièrement le mien. Il est vrai qu'on est toujours le client de quelqu'un, et que, par un juste retour de la justice immanente, le coiffeur ou l'épicier doit en penser autant de son client-médecin.

Nous avons contre nous bien d'autres ennemis ; sociétés de secours mutuels, sociétés d'assurances, les guérisseurs, les charlatans, et *tutti quanti*.

..

Saluons pourtant, au passage, des adversaires de marque, des hommes du monde, tels ces littérateurs contemporains dont la plume aristophanesque a souvent médité de nous, mais qui, au fond, ne nous détestent pas : *qui bene amat, bene castigat*. Qu'on en juge par ces extraits de lettres que M. Pasquier n'a pas craint de solliciter.

C'est M. Alfred Capus qui lui répond :

Le rôle du médecin dépasse, en effet, de beaucoup, son intervention technique et professionnelle dans le soulagement de nos misères physiques. Le médecin, par la connaissance qu'il est forcément amené à avoir des secrets de notre corps, de nos forces réelles et de tant de drames familiaux, se trouve souvent vis-à-vis de nous dans la posture d'un juge et d'un arbitre. A de certaines heures, ce n'est plus seulement avec sa science qu'il agit, mais avec sa conscience ; et il est alors, par la force des choses, mieux que par un décret, investi d'un pouvoir parfois discrétionnaire.

Cette situation explique pourquoi la profession médicale a des ennemis. Toute puissance en a. Il est certain que si les médecins n'avaient pas une notion très délicate de leurs responsabilités, ils mériteraient toutes les attaques. Mais il faut ajouter que cette méconnaissance est très rare chez eux, tout à fait exceptionnelle. L'éducation morale et philosophique du médecin est très développée : elle ne saurait l'être trop. Le médecin devrait connaître l'homme social aussi bien que l'homme physiologique, la sensibilité aussi bien que la douleur. Il n'y a pas de profession qui exige, pour être exercée noblement, plus d'idées générales à côté de sa technique. C'est un genre d'éducation que l'on ne peut naturellement pas donner à l'Ecole et qui dépend de l'initiative personnelle et de la conscience.

C'est le caricaturiste Abel Faivre qui se défend en ces termes :

Si vous m'aviez interrogé sur les vertus médicales et sur le bien que je pense du médecin en général, je vous aurais dit bien haut mon admiration pour lui.

C'est M. Octave Mirbeau qui écrit :

Je réponds bien volontiers à la question que vous me posez. Non, je n'ai, je vous assure, aucune inimitié contre les médecins. Si j'ai, parfois, lancé quelques boutades contre eux, c'est que la profession de médecin relève, comme les autres professions, de la critique et de la satire. Plus que les autres peut-

être, car plus une profession est élevée, plus la satire doit se montrer impitoyable contre ceux qui en méconnaissent le rôle social et les grands devoirs d'humanité.

J'ai au contraire, pour les médecins, — je parle des médecins instruits, laborieux, scrupuleux, — une sympathie très vive, quand ce n'est pas une très vive admiration, etc.

Seul, le terrible Henri Maret entend rester « sauvage » à l'égard de la médecine. Lisez plutôt :

Vous vous trompez en croyant que je nourris une haine pour le corps médical. J'ai des amis médecins et que j'aime beaucoup. Seulement je crois, avec Molière, que la science médicale est une des grandes erreurs de cette pauvre humanité.

J'ai été malade toute ma vie, et jamais, au grand jamais, aucune drogue ni aucune consultation ne m'ont procuré le moindre soulagement.

Plus j'observe et plus je remarque que la plupart des médecins exercent un métier tout comme un autre, et que la plupart ne cherchent qu'à exploiter la crédulité humaine au profit de leurs intérêts.

Je ne vois pas que la médecine, autrement dit la thérapeutique, la guérison des malades, seule chose intéressante, ait fait le moindre progrès depuis Hippocrate et Galien. On meurt tout autant et l'on souffre peut-être davantage.

Les victimes de remèdes de bonnes femmes sont moins nombreuses que celles du charlatanisme médical.

J'attends qu'on me prouve le contraire ; si vous y arrivez, je vous en serai profondément reconnaissant.

..

On pourrait gloser encore longtemps à propos de l'originale thèse de M. Pasquier. Ce n'est que plus tard qu'on pourra discuter avec lui quant aux « moyens de tenter le relèvement de la profession médicale ». Attendons qu'il ait un peu « vécu » sa profession. Certaines de ses idées actuelles mûriront en cours de route, sous le soleil lumineux de l'expérience. Peut-être alors songera-t-il qu'un *Ordre des médecins*, par exemple, pourrait bien n'être qu'un bloc enfariné ne disant rien qui vaille. Il aura eu le temps de méditer longuement sur la fable : « *Les grenouilles qui demandent un roi* ». Je crois bien que cette fable débute ainsi :

Les grenouilles se lassant
De l'état démocratique,
Par leurs clameurs firent tant

Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique.

(*Le Progrès Médical*)

CORNET.

CÉRÉBRINE, médicament spécifique de la **migraine** sous toutes ses formes et des **névralgies rebelles**. Agit spécialement contre les névralgies faciales, intercostales, rhumatismales, sciatiques, le vertige stomacal, et par-dessus tout contre les **coliques périodiques**. Une à deux cuillerées à soupe à tout moment d'un accès suffisent.

Eng. FOURNIER et C^{ie}, 21, rue de St-Petersbourg, Paris (8^e).

DIGITALINE CRISTALLISÉE

NATIVE

GRANULES - SOLUTION - AMPOULES

24, place des Vosges, PARIS

Association des Médecins d'Indre-et-Loire

Assemblée Générale du 12 Mars 1910

Rapport du Président pour l'année 1909

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous jouissons actuellement, aussi bien au point de vue financier qu'au point de vue physique, d'une excellente santé.

Vous verrez à l'instant, en écoutant la lecture du rapport de notre sympathique trésorier, le D^r Cosse, que notre capital dépasse, au 1^{er} janvier 1910, la somme de 90.000 francs.

Après avoir secouru les infortunes de nos membres ou de leurs familles, après avoir servi les retraites auxquelles ont droit ceux de nos sociétaires qui ont atteint 60 ans, nous plaçons tous les ans près de 3.000 francs, de sorte que nous pouvons entrevoir, dans un délai de 3 ou 4 ans, le chiffre de 100.000 francs de capital nous donnant comme revenu 4.500 francs.

Il semble qu'à ce moment la limite de notre fonds de garantie sera atteinte, que pour une Société relativement peu nombreuse le capital placé sera très largement suffisant, aussi vous aurez à discuter l'emploi de nos excédents. Devrons-nous augmenter nos retraites de droit ? Elles sont actuellement à 280 francs par an, elles pourraient atteindre 360 francs ? ou devons-nous abaisser l'âge de la retraite, la servir à 55 ans par exemple au lieu de 60 ? Autant de questions intéressantes que font entrevoir l'état prospère de nos finances.

Ces brillants résultats sont dus en partie à l'excellente santé dont nous jouissons.

Non seulement nous avons traversé l'année 1909 sans avoir à déplorer le décès d'un de nos membres, mais nous n'avons eu que deux malades ; de sorte que la presque totalité de nos cotisations-maladie sont venues grossir notre caisse générale.

C'est là, veuillez bien le remarquer, un des plus sérieux avantages du régime sous lequel nous fonctionnons.

A l'inverse des Assurances-maladie ordinaires dans lesquelles, en cas de bonne santé, les primes annuelles sont perdues, chez nous l'argent qui a servi à garantir ce risque, lorsqu'il n'est pas employé, vient grossir nos retraites.

Nous avons intérêt à ne pas être malades, la santé devient pour nous un revenu fructueux.

Nous ne pouvons que nous souhaiter mutuellement de persévérer dans cette voie.

Dès le début de notre transformation quelques-uns de nos sociétaires avaient trouvé que notre allocation de 5 francs par jour de maladie était par trop minime et qu'il y aurait lieu de la porter à 10 francs par jour.

Nous n'avons pu satisfaire leur désir, la loi ne nous autorise qu'une indemnité journalière maximum de 5 francs.

Or, dans le cours de 1909, une Mutuelle médicale, « l'Ancre », assurance contre la maladie et les accidents, après une visite d'un de ses inspecteurs à notre trésorier, est venue nous proposer de parfaire le chiffre de 10 francs d'indemnité-maladie en versant à chacun de nos malades une somme supplémentaire de 5 francs.

Nous lui avons demandé de formuler ses conditions. Les voici : « Une garantie supplémentaire de 5 francs par jour à tous vos affiliés par une police à l'« Ancre médi-

« cale » coûterait 25 francs par an pour couverture maladie « seulement, et 34 fr. 50 par an pour couverture maladie « et accident, payable pendant 100 jours. »

Puisque notre Caisse-Maladie assure maladie et accident, ce serait le chiffre de 34 fr. 50 qui nous serait applicable.

Le prix élevé de cette proposition nous paraît suffisant pour ne vous en parler qu'à titre documentaire.

En effet, notre cotisation actuelle de 24 francs donne à nos sociétaires le droit à une retraite, le droit à un livret individuel, des secours en cas d'infortune, et une indemnité de 5 francs en cas de maladie ou d'accident, et il faudrait l'augmenter de 34 fr. 50 (à fonds perdus) pour un supplément de 5 francs en cas de maladie.

Cette simple comparaison aura cependant l'avantage de faire toucher du doigt le prix réduit des services que nous assurons.

Si complète que soit notre Société elle est cependant encore perfectible et nous devons vous signaler une lacune dans les résultats qu'elle donne à nos membres.

Nos sociétaires, tant qu'ils vivent, peuvent chez nous assurer leurs vieux jours et ceux de leurs compagnes par notre caisse de retraite et l'organisation de nos livrets individuels.

Mais s'ils viennent à décéder prématurément avant que leurs enfants soient élevés, rien n'est prévu pour ces derniers.

Je sais que parmi vous beaucoup ont prévu ce risque en contractant une assurance sur la vie en cas de décès. Malgré cela nous nous sommes demandés si l'Association ne pourrait avec avantage, à tarifs moins élevés, vous offrir une combinaison qui tout au moins s'ajouterait aux ressources qu'offrent les grandes Compagnies.

Nous avons, dans ce but, examiné toutes les combinaisons que présentent la Caisse nationale d'assurance en cas de décès.

En qualité de Société de secours mutuels nous pourrions faire appel à cette Caisse. Mais les contrats individuels sont limités pour la vie entière à 3.000 francs ainsi que pour l'assurance mixte.

Les assurances collectives ne peuvent dépasser comme capital en cas de décès 1.000 francs.

En outre, chose importante, nous ne bénéficions pas, en tant que Société de secours mutuels pour nos versements à la caisse d'assurance, des 25 p. 100 qui nous sont alloués pour la retraite.

On pourrait songer, comme nous le permettrait la loi qui nous régit, à créer une Caisse autonome d'assurance en cas de vie ou de décès, mais le règlement d'administration du 25 mars 1901 ne le permet que si le nombre des membres participants atteint 3.000 pour l'assurance-décès, ou 2.000 pour l'assurance-vie.

Puisque directement nous ne pouvons constituer un service d'assurance, il nous a semblé qu'il serait possible de remplir, dans une certaine mesure, ce rôle en faisant profiter nos enfants des avantages que donne notre Caisse de retraites.

Votre Conseil d'administration a approuvé un projet de réalisation que je vais vous exposer et sur lequel nous vous demandons de vouloir bien vous prononcer.

LES ÉNERGÈTES VÉGÉTAUX
SUCS PURS DE PLANTES FRAICHES Chimique & Physiologique^m titrés

**VALÉRIANE
BYLA**

Suc de Valériane

°SUCS de SAUGE · DIGITALE · GENET · MUGUET · COLCHIQUE

Chaque flacon 3.50. LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE & GENTILLY (Seine)

RIGOREUSEMENT EXEMPT DE TOUS GERMES NOCIFS

**SUC PUR INALTÉRABLE
DE VIANDE DE BŒUF CRUE**

ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN



**MUSCULOSINE
BYLA**

LE FLACON

500 cm³

8 FRANCS

LE 1/2 FLACON

250 cm³

4 FCS 50

PLASMA MUSCULAIRE
AU MAXIMUM DE PURETÉ
& D'ACTIVITÉ PHYSIOLOGIQUE
CONTROLÉES

LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)

AUTORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR LA PRÉPARATION DES PRODUITS ORGANIQUES

CACODYLATE DE SOUDE CLIN

(Arsenic à l'état organique)

Gouttes Clin : 1 cgr. de Cacodylate de Soude pur par 5 gouttes.

Globules Clin : 1 cgr. de Cacodylate de Soude pur par globule.

Tubes stérilisés Clin : pour Injections hypodermiques.
5 ou 10 centigr. de Cacodylate de Soude pur par tube.

679

LABORATOIRES CLIN. — COMAR & C^{ie}, 20, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS.

VIN NOURRY IODOTANÉ

Exempt de tout iodure alcalin, sans goût désagréable, d'une assimilation parfaite. Succédané de l'Huile de Foie de Morue.

Cinq cgr. d'Iode combinés à dix cgr. de Tanin par cuillerée à soupe.

INDICATIONS : Lymphatisme, Anémie, Menstruation difficile, Affections pulmonaires torpides, Convalescence des Maladies infectieuses.

DOSES : Adultes, une cuillerée à soupe
Enfants, une ou deux cuill. à café } avant ou pendant chaque repas.

**ERGOTINE
BONJEAN**

Médicelle d'Er : Société de Pharmacie de Paris.

DRAGÉES **AMPOULES**

à 0,15 centigr.

SOLUTION

stérilisée au (1/10°)

pour

injections hypodermiques

Flacons d'Ergotine de 30 gr.

Tubes de 2 grammes.

LABELONYE & C^{ie}, 99, Rue d'Aboukir, PARIS.

ANTHYLÈNE

Antiseptique général

(Aldehyde formique et essences)

SANS CUIVRE — SANS HG — ODEUR AGRÉABLE

Chirurgie — Obstétrique — Gynécologie — Désinfection

Pharmacie Brunot, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)

et toutes pharmacies

Echantillons gratuits sur demande à MM. les Docteurs.

Méfiez-vous des

Contrefaçons!

Porte

TOUJOURS

la signature de garantie

L'ÉLIXIR DE VIRGINIE

(Maladies du Système Veineux)

NYRDAHL

**VIN DE LAVOIX
(Beef-Lavoix)**

à base de

Vlande, Quinquina, Phosphate de Chaux

Contre : Anémie, Chlorose, Rachitisme, Symples, Gastralgie, Maladies des Os, Épuisement, et dans toutes les Convalescences : régénère le sang, procure appétit, force et santé.

Grand Central : 5, Avenue Victoria, PARIS.

Dépot dans toutes les Pharmacies.

**DAPAÏNE
TROUETTE-PERRET**

(Le plus puissant digestif connu)

Un verre à liqueur d'ÉLIXIR, SIROP ou VIN de Dapaïne de Trouette-Perret après chaque repas.

2 TROUETTE, 15, rue des Immeubles-Industriels, PARIS

ÉTABLISSEMENT DE ST-GALMIER

SOURCES

BADOIT

NOËL, REMY ET LES CENTRALES

Société anonyme au Capital de 2.250.000 fr.

Les seules Eaux minérales de table

DÉCLARÉES D'INTÉRÊT PUBLIC

(12 Août 1897)

Vente par an :

20 MILLIONS de Bouteilles

Débit annuel des Sources : 100 MILLIONS de Litres

Eaux minérales, pures, limpides, gazeuses, anti-épidémiques. Elles sont les plus hygiéniques et recommandées par les sommités médicales.

Vous savez que nos versements en vue de la retraite opérés sur nos livrets individuels de la Caisse nationale reçoivent, en notre qualité de Société de secours mutuels approuvée, une subvention de l'Etat s'élevant de 25 à 26 p. 100.

Cette subvention ne peut être allouée qu'à nos sociétaires.

Si donc nous décidions que les enfants de nos membres peuvent faire partie de l'Association, ils pourraient recevoir un livret à leur nom sur lequel on peut leur constituer une retraite coûtant 25 p. 100 de moins que le tarif ordinaire de la Caisse nationale.

Plus l'enfant est jeune moins les sommes à verser sont élevées, et, chose importante qui rapproche cette combinaison du fonctionnement habituel des Compagnies d'assurance, les sommes peuvent être versées en une fois ou en versements échelonnés.

Cette participation de nos enfants à notre Caisse de retraite est possible

Elle est autorisée par la loi qui nous régit :

Article 3 de la loi du 1^{er} avril 1898.... « Les mineurs peuvent faire partie de ces Sociétés de secours mutuels sans l'intervention de leur représentant légal. »

Il suffirait de modifier un seul article de nos statuts : l'article 5 : Les femmes de sociétaires sont admises comme membres honoraires ou comme membres participants à la Caisse des retraites, mais elles ne peuvent être membres participants à l'indemnité maladie. »

Les nouveaux statuts contiendraient ce texte modifié : article 5 : « Les femmes et les enfants mineurs des sociétaires, etc... »

L'admission d'un enfant entraînerait, comme pour la femme, un droit d'entrée de 12 francs. Il leur serait alors délivré un livret individuel de la Caisse nationale des retraites sur lequel seraient versées, sous forme de parts de retraite et par 20 francs ou ses multiples, les sommes qui leur constitueraient une retraite à l'âge de 50 ans.

En résumé, toute notre organisation des retraites leur serait applicable.

Aucune obligation ou charge n'en résulte pour notre Société. La seule condition nécessaire, qui n'entraîne pour nous aucune dépense, c'est que les versements comme l'exige la loi, doivent passer par les mains de notre trésorier.

L'enfant de sociétaire admis pendant sa minorité continue à sa majorité à faire partie de notre Société pour les retraites seulement. S'il quitte le domicile paternel, se marie, habite au loin, il peut continuer les versements paternels sur son livret personnel, toujours par l'intermédiaire de notre trésorier s'il veut jouir des avantages que nous lui offrons ; s'il a dépassé les 360 francs de retraite maximum que nous pouvons lui offrir, il peut verser en vue d'une retraite supérieure en dehors de nous.

Cette participation de nos Enfants est avantageuse

Une retraite à 50 ans coûte un prix minime quand on la constitue en bas âge, tandis qu'il faut donner de fortes primes annuelles pendant de longues années si les versements commencent à l'âge de 30 ans.

C'est pendant la période d'activité médicale, alors qu'ils peuvent prélever sur leur budget annuel quelques économies, que les pères de famille constitueront cette retraite.

Ils donneront à leurs enfants par ce livret individuel le goût de l'épargne, le désir quand ils seront plus âgés d'augmenter cette retraite de leurs propres ressources.

Aucun risque qu'ils n'en abusent pendant leur jeunesse. Les sommes versées sont irrécouvrables avant leur décès. En outre, les rentes assurées sont incessibles et insaisissables.

Si les sommes que nous versons sur les livrets sont importantes vous pourrez les placer à capital réservé ; si elles sont minimes vous les abandonnerez définitivement en échange d'une rente plus élevée.

Ces versements seront parfois l'occasion de placer fructueusement les dons d'un parrain, etc.

Mieux que de longs discours, des chiffres vous permettront de mieux juger les questions.

Voici quelques exemples des multiples combinaisons que vous offrirait la réalisation de ce projet.

En versant sur la tête d'un enfant âgé de 3 ans par l'intermédiaire de notre Société sur un livret de la Caisse nationale des retraites une somme de..... 540 fr.
représentant 27 parts et cotisations en vue de la retraite.
En ajoutant à cette somme les droits d'entrée de l'enfant dans la Société, soit..... 12 fr.

On aura versé un total de 552 fr.
et on aura assuré à cet enfant à l'âge de 50 ans une rente viagère de 345 fr. 73

En versant sur la tête d'un enfant de 3 ans dans les mêmes conditions une somme annuelle de 40 fr. jusqu'à l'âge de 20 ans inclusivement, soit 17 versements de 40 = 680 fr.
Droits d'entrée..... 12 fr.

Soit une somme totale de 692 fr.
On assure à l'enfant, à l'âge de 50 ans une rente de..... 336 fr. 38

En versant à partir de l'âge de 3 ans jusqu'à l'âge de 10 ans inclusivement une somme de 80 fr. soit au total 8 versements de 80 = 640 fr.
Droits d'entrée..... 12 fr.

652 fr.
On assure à l'enfant une rente viagère, à 50 ans, de..... 351 fr. 77

Chez les principales Compagnies d'assurances françaises sur la vie, il faudrait verser dans les mêmes conditions d'âge.

Une somme de..... 861 fr. 08
Peut obtenir à 50 ans la même rente de..... 345 fr. 73
Soit de plus 312 fr. 08
Ou 64 0/0 de différence.

Pour obtenir la même rente de 336 fr. 38 dans une de nos grandes Compagnies d'assurances sur la vie, il faudrait payer annuellement pendant le même temps 67 fr. 74
Soit en chiffres ronds 60 0/0 de plus.

La même rente de..... 351 fr. 77
coûterait chez nos principales assurances la somme annuelle de 127 fr. 55

60 0/0 de plus

Cette question intéresse sérieusement tous les membres de l'Association, puisque à la suite d'un relevé nous avons constaté que nos 85 sociétaires avaient actuellement 60 enfants mineurs.

C'est une génération entière à qui nous pourrions dès maintenant, par un léger sacrifice, assurer une rente appréciable dans l'avenir.

Dernièrement, dans un article très juste intitulé « La retraite de 1000 francs à cinquante ans », le D^r Jayle, secrétaire de la rédaction de la *Presse Médicale* (n° 6 du 19 janvier 1910), vantait les avantages que présente la Caisse nationale des retraites pour constituer à nos enfants une retraite.

Il n'envisage dans cet article que le fonctionnement vulgaire, appliqué au public en général et pris individuellement, de cette institution d'Etat.

Les lignes si vraies qu'il écrivait dans cet appel eussent été encore plus pressantes s'il eut connu le mécanisme de notre Association qui permet de réaliser un projet avec 25 ou 26 p. 100 d'économie sur le tiers des mille francs de retraite qu'il en a vue.

Je ne puis mieux faire, pour appuyer auprès de vous le projet que je viens de vous exposer, que de transcrire l'appel aux pères de famille qui termine son article :

« Assurons donc nos enfants pour la fin de leur âge « mûr. Nos fils en seront toujours heureux. Quant à nos

« filles elles se sentiront à l'abri de la détresse qui est
« leur lot plus souvent qu'on ne le pense, lorsqu'elles
« ont le malheur de perdre leur mari vers la cinquantaine :
« Songez seulement à tant de veuves de confrères dont les
« noms s'alignent sur les listes de secours de nos Asso-
« ciations, malheureusement impuissantes à les soutenir
« comme il convient.

« La prévoyance est la qualité d'un chef de famille.
« Nos pères en ont généralement manqué et nous en
« souffrons. Il n'appartient qu'à nous d'éviter à nos
« enfants, médecins ou non, les inquiétudes d'avenir qui
« nous hantent trop souvent ».

Dr BOUREAU.

Rapport Financier du Trésorier sur l'année 1909

I

Recettes

1. Droits d'entrée : 7 membres participants à 12 fr.....	84 »
2. Cotisations : a) 8 membres honoraires à 12 fr..... b) 2 membres participants ayant racheté la moitié de leur cotisation, 2 x 12..... c) 72 membres participants à 24 fr.....	96 » 24 » 1.728 »
3. Cotisations spéciales effectuées en vue de la Retraite au moyen du Livret individuel.....	4.520 » 4 015 »
4. Intérêt du capital placé.....	
TOTAL.....	10.467 »

II

Dépenses

1. Allocations de secours accordés à 3 veuves et aux enfants de l'une d'elles.....	1.520 »
2. Indemnité maladie à 2 confrères.....	145 »
3. Allocation d'âge à 6 confrères.....	1.332 80
4. Versements effectués sur Livrets de la Caisse Nationale des Retraites.....	4.520 »
5. Frais de gestion : correspondance, recouvrements, imprimés, loyers, etc.....	291 »
TOTAL.....	7.809 20

III

Bilan de l'année 1909

RECETTES.....	10.467 »
DÉPENSES.....	7.809 20
Excédent des Recettes.....	2 657 80
AVOIR AU 1 ^{er} JANVIER 1909.....	87.977 50
AVOIR AU 31 DÉCEMBRE 1909.....	90.635 30

Les Contrôleurs :

Drs JOIRE et SCHOOF.

Le Trésorier :

Dr COSSE.

L'Assemblée générale, après avoir approuvé les comptes de l'Association et renouvelé les pouvoirs de la Commission administrative et de son Bureau, a voté les nouveaux statuts qui permettront aux enfants mineurs des sociétaires d'entrer comme membres participants à la Caisse des retraites.

LA FARCE DE LA BARRIQUE

Paysannerie en un Acte tirée du Folk-lore tourangeau

Par MM. HORACE HENNION et EM. MORIN

(Représentée, pour la première fois, à Monnaie, le 26 Janvier 1908, sous les auspices du Comité du Monument BARIC, et, pour la seconde fois, devant la Société Littéraire et Artistique de Touraine, le 1^{er} Décembre 1909).

PERSONNAGES

Le Père PITAINÉ, tonnelier, rebouteux, etc.

Maître PAINDESON, jeune villageois.

Maître FIERDEPIED, riche fermier.

ERNESTINE, sa fille.

A la Mémoire du Maître Caricaturiste
des « Paysans de Touraine »

Jules BARIC.

H. H. et Em. M.

A Monnaie, à la porte de maître Painseson, près de l'ancienne demeure de Jules Baric, en l'an de grâce 1905, aux vendanges.

SCÈNE I

(Le père Pitaine, en bras de chemise et tablier de tonnelier, entre en poussant devant lui une forte futaille défoncée d'un bout.)

LE PÈRE PITAINÉ (seul)

Oui dea !... La v'là ! c'te pauvre futaille au maitr' Painseson qu'a pus de fond... pas Painseson, ... la futaille... (il s'essuie

le front avec sa manche) Il en fait un' chaud !... (de son maillet il fait sonner la barrique) et dire qu'il est vide, ... ce tonneau.... tonnerre !... et que j'peux s'ment pas li bouter un douzil pour m'rafraichir l'gosier à c't'heure !... (se tournant vers le public) Ah ! bin l'bonjour, Messieurs, Dames, la Compagnie.... Vous m'remettez point ?.. moué, j'vous connais tertous bin, allez... j'en voué même pus d'un, icit', avec qui qu' j'avons trinqué pus d'un'foué, bin sûr !... Véyons, véyons, vous n'vous sou'nez pus d'moué ?.. Ar'gardez-moué bin... j'suis ti pas terjou l'père Pitaine, qu'a pas son pareil pour r'batte' les poinçons, faire danser les filles, tond' les chiens, raser l'mond' au pouce ou à la cuillère, conjurer l'sentorses, raccommoder les pattes des poules, arracher les dents, saigner les gorets, et écrire des bell's lettres, en lettres moulées, pour tous les ceûx qu'a pas pu z'aller en classe chez l'maitr' d'école. J'suis ti pas tété faire el'métives, l'an darnier, chez l'maitr' Pinot, à Nouzilly ; et, l'année de d'avant, les vendanges chez l'maitr' Martineau, à Notre-Dame-d'Ouailles.... Et pis, y en a pus d'un, dans c'te

iodo-JUGLANS

(Extrait de Noyer iodé)

La plus saine et la plus énergique des préparations iodotanniques. L'iodo-JUGLANS, tout en possédant une grande activité, est bien supporté par les estomacs les plus délicats : enfants, convalescents.

L'iodo-JUGLANS est le meilleur succédané de l'huile de foie de morue.

POSOLOGIE. — Enfants : 10 à 20 gouttes par jour ; Adultes : 30 à 40 gouttes par jour, dans un peu de lait ou d'eau sucrée.

Maladies de poitrine : toux, bronchites, engorgements ganglionnaires, affection de la peau, faiblesse générale, surmenage, anémie.

DÉPOT : TOUTES PHARMACIES. — Vente de gros : H. MORAND, Pharmacien, AURAY (Morbihan).

salle, à qui qu'j'ons fait passer les gouttes ou bin l'rhumatisme, avec mon fameux r'mède : l'bouillon d'lieuvr', v'savez bin ? L'bouillon d'lieuvr', pris en bain d'pieds, avec ed'la mouterde... Par là d'sus, on s'met du poil du lieuvr' dans ses chausses, ou bin dans ses sabots... Et pis, j'veus dis qu'ça — le guiaibl' m'emporte, — on court tertous coum' des p'tits lapins!... V'avez qu'a en essayer un p'tit, v'm'en direz des nouvelles!... Tonnerre!... (*Bruit de pas sur la route. Pitaine regarde.*) Et pis v'la n'eune vieille connaissance à moué, l'maitr' Fierdepied...

(Entre maitr' Fierdepied, en blouse usagée, casquette en peau de lapin râpée : petit vieux maigre et sec.)

SCÈNE II

PITAINE, FIERDEPIED

PITAINE (*saluant*)

Hé ! bin l'bonjour maitr' Fierdepied.

FIERDEPIED

Quiens, c'est l'père Pitaine !... quel bon vent vous ramène-ti cheux nous ?...

PITAINE

Le bon vent des vendanges, qui fait craquer les vieux cercles, défonce les vieilles barriques, et donne du travail au pauvre monde.

FIERDEPIED

Et c'te santé ?

PITAINE

Mais ça va, ça va... Et la vôtr', nout'maitr' ?... Si j'avons bounn' souv'nance, ça n'allait point tout drèt, quand j'veus ons vu la darnière' foué ?...

FIERDEPIED

Et pardi, ma fint'non, mais vous m'avez si bin guari !...

PITAINE

Ah ! tonnerre ! c'est que j'arsemble point à tous ceux médecins qu'ont été perdre leux argents à l'école. (*Doctoralement.*) Entendez-moi bin, maitr' Fierdepied... Pour bien connaître les maladies y a pas d'pus fin médecin qu'un tonnelier... C'est quasiment pour un homme comme pour eun' pièce ed'vin... Quand qu'un tonnelier veut savouer si c'est du bon vin qu'un tonneau a dans l'ventre, il n'va point d'mander au vigneron, si c'est du blanc ou du claret, il y regarde lui-même : et pour ça, il fait sauter le bondon, et y boute son nez. Puis, des deux poings, il cogne les deux fonds des deux bouts et, le bouquet du vin s'exhale. S'il fleur bon, de son foret le tonnelier le met en perce, le vin gicle dans son gobelet... il le mire au soleil : et il y goûte...

FIERDEPIED

Oui bin, parguienne.

PITAINE

Et bin pour un bonhomme, c'est tout pareil même chose : j'li r'garde dans l'intérieur, avec mon oreille (*il fait le geste d'ausculter le dos de Fierdepied*) j'li écoute, avec mon doigt (*il fait le geste de percuter la poitrine*) ; et puis, en fine fin, j'y

ANTISEPTIQUE URINAIRE PAR EXCELLENCE

ADOPTÉ DANS LES HOPITAUX

Dissout et Chasse l'Acide Urique

DIATHÈSE URIQUE -- ARTHRITISME

Granulé entièrement soluble dans l'eau
Contient 0,60 de Substance active par Cuillerée à Café

2 à 6 cuillerées à café par jour, suivant les indications
du Médecin

Prix au public : 5 francs

MÉCANISME de l'URASEPTINE, heureuse association :



1° L'ACIDE BENZOÏQUE et les BENZOATES (goutte, gravelle) se transforment dans l'économie en acide hyppurique et rendent, par conséquent, les urines acides, ce qui est nécessaire lorsqu'elles sont alcalines et ammoniacales.

2° De plus, ce milieu acide est indispensable au doublement de l'UROTROPINE (*hexaméthylentétramine*), qui fournit ainsi une certaine quantité de Formol, dont l'action bactéricide n'est plus à vanter.

Echantillons et littérature sur demande à MM. les Médecins

3° L'HELMITHOL (*anhydro-méthylène-citrate de hexaméthylentétramine*) a non seulement un pouvoir désinfectant de l'appareil urinaire égal à celui de l'urotropine, mais il possède encore une action sédative et anesthésiante extrêmement précieuse dans le cas d'affection douloureuse.

4° Enfin, la PIPERAZINE (*diéthylénimine*) aura pour conséquence l'élimination rapide de l'acide urique et des urates sous forme de combinaisons solubles.

Henri ROGIER, Phien, Anc. Interne des Hôpitaux de Paris 3 & 5, Bd de Courcelles, PARIS-8^e
Membre de la Société Chimique de France

Téléphone 533.85

Vente en gros : SIMOF et MERVEAU, 21, Rue Michel-le-Comte, Paris (Droguistes-Commissionnaires). — Détail : Toutes Pharmacies
" LA VENTE DE CE PRODUIT ÉTANT RÉGLEMENTÉE EN FRANCE ASSURE AU PHARMACIEN UN BÉNÉFICE NORMAL

demande de son eau... j'la sens, j'la mire au soleil, mais j'n'y goûte point... C'est coum'ça qu'on juge à l'eau ce qu'il y a dans la bedaine...

FIERDEPIED

Oui dea ! c'est ma foué bin coum'ça qu'ça s'est passé .. et que vous m'avez fait passer ces espèces ed' magnières ed' coups de sang qui m'avaient tout étourdeli... C'est c'te foué-là que v' m'aviez fait prendre vos sacrées p'tites bêtes nouères.

PITAINÉ

Qué p'tites bêtes nouères ?

FIERDEPIED

Bin, vos sangsues donc... La bourgeoise, all'z'a fait harser dans l'beurre, avec du parsil et une gousse d'ail..... C'était point mauvais en tout !...

PITAINÉ (*stupéfait et narquois*)

Ah ! bah !... Enfin, ça fait rin. Ça vous a-t-il fait du bien ?

FIERDEPIED

A moué ?... Bin oui parguienne... (*larmoyant*) mais c'est ma pauvr' femme qu'a mouru à huit jours de d'là... (*il tire un grand mouchoir jaune à carreaux, et sanglote.*)

PITAINÉ (*compatissant*)

C'est pas guieu possible !... (*Condoléances. Il présente à Fierdepied sa tabatière*) Ah ! maitr' Fierdepied ! (*il essuie une larme avec le coin du mouchoir de Fierdepied.*) C'que c'est que d'nous !... tonnerre !...

FIERDEPIED (*avec un profond soupir*)

Ah !... (*réfléchissant en humant sa prise*) A tout bin considérer... vaut p't'êr'mieux qu'ça soye elle qui soye partie avant moué... comm'ça, all's'ennuiera au moins point tout' seule...

PITAINÉ (*condescendant*)

Ah ! c'est bin vrai, après tout... Vous li auriez p't'êr' bin pus manqué, qu'all'ne vous manque... (*lui donnant une petite tape sur le ventre*) J'avons même entendu dir' comme ça, qu'v'aimez même bin la verdure, et qu'les jeunesses vous faisaient quasiment point peur !... hein ! hein !... mille tonnerre !...

FIERDEPIED (*riant en dessous*)

Hein ! hein ! hein !... Parguienne, comme'dit le refrain : Les hommes, c'est l'contrair' des poulets : c'est les pus vieux qu'est les pus tendres.

PITAINÉ (*de même*)

Et puis, comm' dit c't'autr' : c'est pas les ch'veux blancs qu'empêchent que l'restant soye vert !...

FIERDEPIED

Et nenni da !... (*ils rient tous deux*)

PITAINÉ

A propos d'tendresse... et vout fille Arnestine, ça doit être une grande demoiselle, à c't'heure ?

FIERDEPIED (*très digne et d'un air important*)

Dam'oui ! une demoiselle... Dix-huit ans, viennent les prunes... — et une vraie... — vu qu'all a r'çu une boun' induction.

PITAINÉ

Pour lors, vous pensez p't'êr' la marier bintôt ? — Parce que les jeunesses, dam' ! c'est point comm' el' vin, ça s'abonnit point en prenant d'lâge...

FIERDEPIED

Oui bin ! — Mais, pour se marier faut êtr' deusse.

PITAINÉ

Eh ! c'est pas l'deuxième qui doit manquer à la conter-danse, quand c'est pour la danser avec la fille du maitr' Fierdepied, tonnerre !...

FIERDEPIED

Il y a bin l'n' Paindeson...

PITAINÉ

Ça lui dit à Mamzelle Arnestine ?

FIERDEPIED

Oui qu'ça lui dit. Mais à moué, arrière, ça m'en dit point.. Un paisan comme moué, qu'a point d'métier !... Moué, j'veux la marier avec queuequ'un d'la ville...

PITAINÉ

Que'll'drôle d'idée !...

FIERDEPIED

Eun' idée comm'ça, mon père Pitaine... J'aurions au moins eun' retirance quand qu'j'irions à la foire à Tours..

PITAINÉ

Ah ! la ville, c'est pas qu'ça manque d'agrément, au contraire, tonnerre de tonnerre !... Tenez, maitr' Fierdepied, que j'vous dise... Vous vous souv'nez bien d'maitr' la Baric ?

FIERDEPIED (*rectifiant*)

Monsieur Baric, qu'était v'nu de Paris se r'tirer à Monnaie?..

PITAINÉ

Oui bin ! Monsieur Baric, un vieux t'ami à moué... même qu'il a fait pus d'un' foué mon poltrait en parsonn' naturelle, en belle peinture, avec du crayon, et pis d'encre... et ressemblant, tonnerre, tout craché, quoué !... L'était bin estimé d'tout le monde icit'... l'en avait des amis haut placés, des minisses, des artisses, et bin d'autr's gens bin savants qui l'invitaient à tout's leux fêtes... C'est pour vous dire que à moué qui vous parle, un jour que j'allions faire un tour à Tours, i m'a donné un bout d'billet, comme par lequel que j'étions invité à aller vouère une soirée de la Société Littéraire.

FIERDEPIED

Eh bin ! v'en avez évu d'la veine, père Pitaine... Contez-moi ça. Moué j'adore el'théâtre !... seul'ment, j'y vas pas souvent, v'pensez bin... Et pis, y a point beaucoup d'pièces ed'comédie

qui m'plaisent... Moi, pour que j'm'amuse au théâtre, faut qu'e'j pleure... sans ça j'm'amuse point... c'est vrai.

Voyons, c'ment qu'all' était c'te soirée là ?...

Fierdepied sort de sa poche sa blague à tabac et sa petite pipe... il la bourre, prend son briquet, allume et tire de lentes bouffées.

PITAINE

Ah ! dam, je regrette point mon voyage, ni m'n'argent, t'nez... Ça m'a bin coûté 32 sous, sans compter les chopines, mes bons amis du bon guieu, — 32 bons sous, qui d'vaient rin à parsonne, tonnerre du guiable, que j'avions bin gagné chez la mère Guinoiseau, en li mettant un fond tout neuf à sa pertouère, et li avoir coupé la queue à son chat...

FIERDEPIED

Oui bin, rapport au ver ?...

PITAINE

Bref, làd'sus... me v'la donc parti... pas par le chemin d'fer, bin sûr, c'est des voleurs, y sont toujou en retard, et y prennent trop cher pour trop guère de temps... J'ai monté dans la diligence au père Michaud... i'prend l'même prix, mais i'met bin pus d'temps... J'suis donc arrivé au Lion d'or, v'savez bin l'hôtel qu'est là-bas sus l'quai... et pis j'm'ai dirigé du côté d'la nouvelle hôtel de ville, qu'est une belle bâtisse, tonnerre !... parc'qu'on m'avait dit que la salle, ousqu'y a des jets d'eau qu'on allume pour les grandes fêtes... Enfin fin, me v'la rendu... c'était plein c'm'un œuf, y avait pu d'place ; et y avait bin des plus jolies femmes que dans la rue Nationale, ah ! dam oui, tonnerre !... J'me tasse à coté d'une grouse dame... j'y d'mande ses portements, all'me r'garde de travers, — ça y était bin facile, all'était bizouille !... — Pour lors, on fait : chutt ! chutt ! je m'tiens coi, j'bouge pus... Ah ! maitr' Fierdepied, y en avait des gens qui jouaient bin et qui chantaient bin ; j'avions jamais vu ça d'la vie... Pour commencer y avait une espèce d'magnière d'ormoire sans porte, qui s'rait une table, avec tout plein d'dents blanches et pis des noires, qui voulait dévorer toute vivante une jeunesse qui s'défendait bin, comm' all'pouvait, en tapant d'sus à coups d'poings. Y en a z'ua autre qu'est v'nu jouer d'un grand violon la tête en bas... ah ! qu'i jouait bin !... Et pis un autr' qu'a v'nu jouer du p'tit violon... l' jouait bin aussi !... mais, Pilteau, l'violonneux d'Monnaie, joue bin aussi !...

FIERDEPIED (convaincu)

Ah ! dam ! oui, qu'i joue bin.

PITAINE

Et pis, qu'i joue sans papier d'avant le nez, li Pilteau... Pas comm'le monsieur d'la ville, qui tournait les pages comm' pour réciter un leçon... c'était pitié !

FIERDEPIED

Vous pouvez y siffler un'air, à Pilteau. Tout d'suite, l'vous la racle... Ah ! c'est un gars malin, allez... Eh bin ! l'autr' jour, i'y'a un monsieur d'la ville qui y a dit qu'son violon, c'était un sabot !... Un sabot !... Un violon qu'a bin coûté quinze francs !... Et pis, ça beau n'êtr' qu'un sabot, quand i' joue, c'est qu'c'est beau !... pas vrai ?...

PITAINE

Pour finir, j'oubliais l'commenc'ment... Y a un monsieur qu'est v'nu nous fair' un beau sermon sus monsieur la Baric... Il a dit ceci... et pis encore ça... enfin, l'a été bin aimabl' pour li, et tout l'monde aussit !... j'en étions bin bin aise ! Mais, ousque ça n'allait pas, c'est à la sortie, quand j'vis tout l'monde qui

s'en allait s'coucher... Moué, dam ! fallait qu' j'aille à l'auberge, pas vrai ?... Y avait bin la bell' hôtel de ville ! mais all' était fermée !... Et y avait bin aussit' eun' bell' hôtel, qu'avait un' grand' boule toute luisante pour enseigne... Mais y m'ont d'mandé cent sous pour un' nuit !... cent sous, tonnerre ! pensez donc !

FIERDEPIED

Cent sous !

PITAINE

Oui, maitr' Fierdepied, cent sous !... même qu'les domestiques me riaient au nez, en voyant c'lui que j'faisais... Après tout, que j'me dis j'suis qu'un pauvr' païsan né natif ed' Mounaie, c'qui n'est point un défaut, mais qui n'a point beaucoup ed' monnaie, c'qui est un gros défaut, par el' temps qui court, vu que c'est toujours au pauvr' la besace... Bref, là-dessus, faut' ed'lit d'plume, je m'sé allongé sus le banc en pierre, qui tourne autour ed' l'estatue de Balzac.

FIERDEPIED

Quien ! quien ! je l'connais Balzac !... J'm'ai laissé dir', comme ça, qu'c'était un feignant qu'écrivait des bêtises sus du papier, en place ed'fair' ses labours... et mêm' qu'i' disait du mal des païsans !... Mais, tout d'même, faut pas y en vouloir trop d'mal, à c't'homme, vu qu'sus son banc, j'ai fait, moué aussit', un bon somme...

PITAINE

C't'aventure !... Ça fait qu'j'avons, tous les deux, couché dans l'même lit ?...

FIERDEPIED

C'était un' foué qu' j'étions allés à la foir' d'août, avec ma pauvr' défunte. Ma pauvr' femm' s'était-i' pas fourré dans l'idée d'faire un porc... J'y avais dit : Faut point y penser, j'sommes trop vieux ; y aura bin assez d'cochons sans nous... Mais y a pas eu à dire, a fallu qu'all'en fasse un, quoné !... Et pis, l'a fallu el'conduire à la foir', nout' habillé d'soie !... Une foué rendus à c'te foire, avec nout' bestiau, all' m'a dit : T'es trop bête pour le vendre, qu'a m'a dit !... C'est m'n affaire. Toi, va-t'en bader par la ville... Bin, qu'j'y dis !... Et me v'la parti !... J'avons rencontré des gens que j'connaissons, d'autr's que j'connaissons point ; on s'a invité... Si bin que d'chopines en p'tit verres, et de p'tits verres en bouteilles, dam !...

PITAINE

V'avez bu pis qu' vot' pourciau ?...

FIERDEPIED (digne)

Non ! on s'a enivré sobrement... N'empêche que quand qu'la nuit est v'nue, j'nons pu r'trouver ni ch'min, ni femme...

PITAINE

Et quand vous l'avez r'trouvée l'endemain ?...

FIERDEPIED

Ah ! n'm'en parlez pas !... qué dispute !...

PITAINE

Et l'manche à balai s'a mis enter vous deux ?...

FIERDEPIED

Oh ! la, la !... la, la !... les côtes m'en gémissent encore !...

(PITAINE entendant une plainte dans la maison voisine, se dirige de ce côté)

PITAINE

Hein ! quoi t'est-ce qui geint par là ?

(PAINDESON sort de la maison en geignant)

FIERDEPIED (à part)

Paindeson !... Il va pour sûr jaboter avec Pitaine, sur mon compte, rapport à ma fille... Faut que je m'musse un p'tit quéqu' part pour les entendre. (Il avise la barrique et se glisse dedans.)

SCÈNE III

PITAINE, PAINDESON — (Fierdepied dans la barrique)

(Paindeson entre en geignant, et en tenant son œil droit caché par un mouchoir)

PITAINE

Eh bien ! maîtr' Paindeson ! Quoiqu' v'avez donc ?

PAINDESON

Eh ! j'en sais rin moi-même... mais j'tiens pus en place... Ça doit être un gros bourrier qu' j'ai dans l'œil... ça m'éberlue... ça m'fait sauter la tête.

PITAINE

On peut pendiment pas vous fair' sauter l'z'œil, tonnerre !... (il s'approche, et regarde l'œil de Paindeson). Ça m'a l'air bin échabouffi là-dedans.... faut que j'voie ça (il sort une chandelle de sa poche tout en parlant)... Et pis, faut pas vous guémenter ; si jamais v's d'venez borgne de c't'œil-là, v'ach'terez des lunettes à Tours, et je vous sauverai l'autre, avec mon r'mède de v'nin d'crapaud.

PAINDESON (sursautant)

De v'nin d'crapaud !... V'êtes pas fou, d'hasard, père Pitaine ?

PITAINE

Bin sûr que non : j'suis pas comme ceux méd'cins ! Ecoutez, voir ; au décours d'la lune de St-Martin, vous sarchez d'ressiée un crapaud, le pus grous qu'vous trouverez. Vous y boutez un filet à la patte gauche, vous l'pendez dans n'un coin de l'âtre. Vous faites mollir d'la cire jaune vierge, grand comme el'creux de la main, qu'vous mettez sous le crapaud, pour qu'elle soye arrousée par son v'nin, sa sueur, sa graisse, ses tripes et tout c'qui s'en suit. (Il allume la chandelle et Fierdepied rallume sa pipe). Vous prenez comme ça une chandelle, pour faire rôtir el'crapaud, et lui faire gicler tout son jus. (Il promène la chandelle autour de la tête de Paindeson qui recule, s'exclame, saute, etc.) Pour lors ouvrez bin l'œil... (un temps) Ah ! j'vois c'que c'est... C'est un mousseri qui a rentré là-dedans sans parmission... Ça s'ra rin... (il lui souffle dans l'œil) Ça y est... Voyez comm' ça s'guérit. (un temps) c'est pas comme du coup qu'Arnestine vous a tapé dans la voyette ? Ah ! pour c'te affaire-là y a point d'fontaine miraculeuse qui aie assez d'eau pour vous guérir.

(A suivre).

CIGARETTES D'ABYSSINIE
EXIBARD
 Très efficaces contre
— L'ASTHME —
 — ÉCHANTILLON —
 H. FERRÉ-BLOTTIÈRE & Cie, Docteur en Médecine,
 Pharmaciens de 1^{re} Classe.
 28, Rue Richelieu, Paris.

CHOLÉINE
CAPSULES GLUTINISÉES
 A L'EXTRAIT INALTÉRABLE DE FIEL DE BŒUF
CAMUS
MALADIES DU FOIE
ENTÉRO-COLITE
CONSTIPATION
 Dépôt :
 Pharmacie CAMUS
 MOULINS (Allier).
 Echantillon et Littérature
 sur demande à MM. les Docteurs

GOUTTE — GRAVELLE — RHUMATISMES

SONT COMBATTUS AVEC SUCCÈS PAR LES

Sels de Lithine Effervescents

LE PERDRIEL

Carbonate, Benzoate, Salicylate, Citrate, Glycérophosphate, Bromhydrate

Supérieurs à tous les autres dissolvants de l'acide urique par leur action curative sur la diathèse arthritique même.

L'acide carbonique « naissant » qui s'en dégage assure l'efficacité de la Lithine.

Un bouchon-mesure représente 15 centigr. de sel actif

Spécifier et Exiger le nom **Le Perdriel** pour éviter la substitution de similaires inactifs, impurs ou mal dosés.

LE PERDRIEL, Rue Milton 11, PARIS ET TOUTES PHARMACIES



LOTION DEQUÉANT, contre le *Sebumbacille*, *calvitie*, *pelade*, *teigne*, *trichophytie*, *seborrhée*, *acné*, etc.

L. DEQUÉANT, pharmacien, 38, r. Clignancourt, Paris.

VI^e Congrès Préhistorique à Tours DU 21 AU 28 AOUT 1910

L'annonce que le VI^e Congrès préhistorique se tiendrait à Tours en août prochain a été très favorablement accueillie dans notre région.

Le Comité d'organisation locale va être constitué d'ici peu. Nous en donnerons la composition dans le prochain numéro. Le docteur Edmond Chaumier en sera le président.

EXCURSIONS

Deux excursions très intéressantes au point de vue de la préhistoire tourangelles seront probablement organisées.

La première permettra de visiter les monuments particulièrement curieux du plateau de Sublaines ; les puits funéraires gallo-romains de Château-Gaillard ; le menhir de la Pierre Bachelière, si original ; le dolmen de Hys ; les polissoirs fixes de Luzillé, etc.

La seconde conduira les congressistes dans la région du Grand-Pressigny. On visitera les ateliers et stations de Neuilly-le-Brignon, de Paulmy, d'Abilly et de la Guerche. Cette terre classique sera ainsi étudiée méthodiquement et nous ne doutons pas que la question encore si discutée et assez obscure des silex de Pressigny ne soit définitivement solutionnée.

EXPOSITION

Il est question aussi, à l'occasion de ce Congrès, d'organiser une exposition de tous les documents préhistoriques intéressants les régions du Centre.

Le docteur Chaumier veut bien mettre à la disposition du Congrès les vastes salles et les vitrines du château de Plessis-lès-Tours. Ce cadre historique conviendra tout particulièrement à une exposition préhistorique.

Dès maintenant un appel est fait auprès de tous les collectionneurs qui possèdent des pièces intéressantes et qui voudraient les faire figurer à cette exposition.

Il est évident qu'une telle exposition où les objets de Pressigny occuperont sans doute la plus grande place, permettra, par les comparaisons qui pourront être faites, de faire une étude complète de l'industrie de nos ancêtres tourangeaux.

Bibliographie

Formulaire aide-mémoire de la Faculté de médecine et des hôpitaux de Paris, par le Dr J. GÉNÉVRIER, ancien interne des hôpitaux de Paris. — *Formulaire. Médications usuelles. Régimes. Formulaire des médicaments nouveaux. Posologie du Codex 1908.* — Prix, relié en peau : 6 fr. — Paris, 1910. G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne.

Ce formulaire, édité avec autant de soin que d'élégance, contient dans ses 328 pages beaucoup plus de substance que ne l'indique son titre trop modeste ; de taille à être logé dans la poche, il fournira au praticien, en toute circonstance, un renseignement utile et précis ; le but visible de l'auteur a été de condenser, dans une forme concise mais toujours claire, tout ce qui se rapporte à la thérapeutique. Avec ce guide, le praticien possédera tous les éléments nécessaires à la rédaction d'une ordonnance complète.

Dans la première partie de l'ouvrage, toutes les affections, médicales ou chirurgicales sont rangées par ordre alphabétique, et pour chacune d'elles le traitement indiqué est celui qu'a recommandé un de nos maîtres de la Faculté ou des hôpitaux de Paris.

Dans la seconde partie, l'auteur a réuni toutes les notions utiles à l'application des différents moyens thérapeutiques ; nous citerons, entre autres chapitres, les différentes formes d'administration des médicaments, y compris l'opothérapie et la sérothérapie, qui sont étudiées avec quelque détail ; moyens thérapeutiques externes (révulsion, bains froids, électricité, etc.), avec une description de chacun d'eux pour en permettre l'utilisation ; cures thermales, régimes alimentaires pour les nourrissons et pour les malades.

Enfin, cette petite encyclopédie thérapeutique donne, en terminant, un formulaire des médicaments nouveaux et un tableau résumant les innovations du Codex de 1908, d'après lequel sont établies toutes les formules indiquées dans l'ouvrage.

Traitement de l'urétrite chronique (*Consultations médicales françaises*, fascicule XIII), par le Dr Emile Jeanbrau, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier, chef de service des maladies des voies urinaires à l'hôpital général. In-16 de 24 pages. (A. Poinat, éditeur, 11, rue Dupuytren, Paris.) Prix : 0 fr. 50, franco ; abonnement annuel (12 fascicules) : 4 francs.

Avis aux Editeurs et aux Auteurs

Tous les livres, brochures, thèses, tirages à part, envoyés au journal sont annoncés à l'index bibliographique et analysés.

Notes Pratiques

Les propriétés antiseptiques et balsamiques du goudron et des térébenthinés ne peuvent être mieux utilisées que grâce à l'emploi de l'*Elatine*.

Cette préparation, extraite du sapin de Norvège, en contient tous les éléments actifs, à l'exclusion de tout principe irritant pour l'estomac et pour le rein.

Solution limpide, inaltérable, de goût agréable, l'*Elatine* convient parfaitement pour le traitement des affections chroniques des bronches et de la vessie. Les asthmatiques et les emphysémateux en retirent également les plus grands bénéfices thérapeutiques.

La dose est de 2 à 3 verres à Bordeaux, fractionnés dans la journée et mélangés de préférence à du lait chaud ou à une tisane pectorale ou diurétique.

Ajoutons que l'*Elatine* additionnée à la boisson ordinaire à la dose d'une cuillerée à dessert par verre de liquide, constitue un remède préventif efficace pour les personnes sujettes aux rhumes, ainsi qu'un prophylactique facile en cas d'épidémie grippale, coqueluchoïde ou autre.

Nouvelles

Voyage d'Etudes " E. M. I.-1910 "

Le voyage d'études " E. M. I.-1910 " de l'Œuvre d'enseignement médical complémentaire (*patronnée par le gouvernement français*) aura lieu du 1^{er} au 20 août prochain en Belgique et Hollande avec retour par le Luxembourg et l'Alsace. Concentration : Lille. Dislocation : Vittel. Itinéraire : Ostende, Middelkerke, Blankenberghe, Bruges, Gand, Bruxelles, Louvain, Anvers, Rotterdam, La Haye, Leyde, Amsterdam, Ile de Marken, Utrecht, Liège, Spa, Borgoumont, Luxembourg, Strasbourg, Munster, La Schlucht, Gérardmer.

Ce voyage d'études, qui est le 7^{me} organisé par cette Association, présente un très vif intérêt scientifique ; et nous ne saurions trop engager nos confrères qui n'en font pas encore partie à solliciter leur admission dans le groupement d'études qui a fait de ces missions à l'étranger l'un de ses principaux moyens d'action. Le Comité organisateur a eu cette année l'idée heureuse de faire coïncider L'E. M. I.-1910 avec le plein de l'Exposition internationale de Bruxelles que les sociétaires de l'œuvre auront toute opportunité de visiter pendant le séjour dans la capitale des Belges.

Le programme détaillé paraît dans le numéro du 25 février de l'enseignement Médico-Mutuel International, qui contient aussi une étude savamment documentée, toute palpitante d'intérêt et d'actualité, et signée d'un de nos meilleurs maîtres de la médecine militaire sur " l'Etat Sanitaire de l'armée française comparé à celui des armées étrangères ". Bureaux du journal : 12, rue François-Millet, Paris VI^e. (Envoi franco de ce numéro sur demande accompagnée de cinquante centimes en timbres-poste).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER

Billets d'Aller et Retour à Prix Réduits

Pendant la période du jeudi qui précède la Fête des Rameaux, au 31 octobre de chaque année, il est délivré, les vendredis, samedi et dimanche de chaque semaine, pour les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande, des billets aller et retour de toutes classes, avec réduction de 40 p. 100 en 1^{re} classe, de 35 p. 100 en 2^e classe et de 30 p. 100 en 3^e classe sur le double du prix des billets simples, au départ de :

La Chapelle-du-Chêne ; Mézelay ; Arnage ; Neuillé-Pont-Pierre ; Baugé *via* La Flèche ; Saint-Antoine-du-Rocher (*via* Tours) ; Brion-Jumelles (*via* Saumur) Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires (Nantes, La Bourse et Chantenay exclus), comprises entre ce divers points et Saint-Nazaire inclus).

Ces billets sont valables, pour le retour, jusqu'au mardi suivant inclusivement.

En outre, il est délivré par la gare de Tours, les vendredis, samedi et dimanche de chaque semaine, pour les mêmes stations balnéaires des billets aller et retour de 1^{re} et 2^{me} classes valables jusqu'au mardi suivant inclusivement, aux prix réduits ci-après :

1^{re} Classe : 34 francs. — 2^{me} Classe : 23 francs par place aller et retour compris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

COTE D'ARGENT EXPRESS

En vue d'offrir de nouvelles facilités aux nombreux voyageurs qui vont passer les vacances de Pâques sur les bords ensoleillés du Golfe de Gascogne, la Compagnie d'Orléans mettra en marche au départ de Paris-Quai d'Orsay pour Hendaye, du samedi 12 mars au samedi 9 avril 1910, un train de luxe de nuit extra rapide dénommé « Côte d'Argent express ».

Ce train aura lieu du départ d'Hendaye sur Paris du dimanche 13 mars au dimanche 10 avril 1910.

Il sera composé exclusivement des nouveaux wagons-lits circulant sur le réseau d'Orléans. Ces voitures, fort appréciées du public, offrent à son choix des salons-lits à 3 lits pour les familles, des compartiments à 2 lits et des couchettes.

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 9 heures soir, arrivée à Bayonne à 7 h. 33 matin, Biarritz à 7 h. 50 matin, Guéthary à 8 h. 6 matin, Saint-Jean-de-Luz à 8 h. 15 matin, Hendaye à 8 h. 34 matin.

Départ d'Hendaye à 9 h. 8 soir, Saint-Jean-de-Luz à 9 h. 25 soir, Guéthary à 9 h. 34 soir, Biarritz à 9 h. 50 soir, Bayonne à 10 h. 6 soir, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 8 h. 15 matin.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSIONS AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

TARIF G. V. N° 5 (ORLÉANS).

Du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursions aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-L'Abbé, Châteaulin.

DURÉE : 30 JOURS

Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} classe, 45 francs. — 2^{me} classe, 36 francs.

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

En outre, il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1^{re} et 2^e classe réduits de 40 p. 100, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

Prix des billets complémentaires de Paris-Quai d'Orsay à Savenay et retour, *via* Tours : 1^{re} classe, 55 fr. 50 — 2^{me} classe, 37 fr. 40.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS DE LIBRE CIRCULATION

Pour les plages des Côtes Sud de Bretagne.

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre chaque année, du jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1^{re} Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : 1^{re} classe 100 francs. — 2^e classe 75 francs.

2^e Au départ de toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentent, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, de 0 fr. 1344, 1^{re} classe. — 2^e classe 0 fr. 09872.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1^{er}, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

La 2^e, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares.

Le 3^e, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

BULGARINE

Culture pure en milieu végétal de ferments lactiques bulgares

Traitement des maladies intestinales, de l'auto-intoxication et de leurs complications

Bien formuler : 1^{re} Comprimés de Bulgarine : 4 à 8 comp^s par jour (la b^{te} de 40 comp^s : 3 fr. 50) ;
une des 2 formes : 2^e Bouillons de Bulgarine : 4 verres à modère par jour (le flac. 3 : fr. 50).

AMYLODIASASE

Sirop contenant les diastases naturelles vivantes de l'orge germée et leurs phosphates assimilables

Traitement des maladies stomacales et digestion des réculents. Neurasthénie

Rachitisme, Alimentation des nourrissons, etc.

Afin de ne pas détruire les ferments vivants ne pas introduire l'AMYLODIASASE dans un milieu dépassant 60° centigr. — DOSE : 4 à 5 cuillerées à café par jour (le flac. : 4 fr. 50).

Laboratoire des ferments : A. THÉPÉNIER, 2, boulevard des Filles-du-Calvaire, PARIS. — Littérature et échantillons sur demande. — Téléphone : 982-19.

Statistique Sanitaire de la Ville de Tours pour 1910

POPULATION (RECENSEMENT DE 1906), 67,601 HABITANTS DONT 4,326 MILITAIRES

1910		RÉPARTITION DES DÉCÈS (mort-nés non comptés) PAR AGE ET PAR SEXE								RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR SEXE							
MOIS		moins de 1 an	de 1 an à 19 ans	de 20 à 39 ans	de 40 à 59 ans	de 60 ans et au delà	TOTAUX	Masculin	Féminin	MORT-NÉS	Masculin	Féminin	TOTAUX	Illégitimes	MARIAGES	DIVORCES	
JANVIER.....	11	10	29	33	68	151	65	86	7	62	73	135	38	47	4		
FÉVRIER.....	8	13	14	32	60	127	68	59	6	47	66	113	20	35	2		
MARS.....																	
AVRIL.....																	
MAI.....																	
JUIN.....																	
JUILLET.....																	
AOUT.....																	
SEPTEMBRE.....																	
OCTOBRE.....																	
NOVEMBRE.....																	
DÉCEMBRE.....																	
TOTAUX.....	19	23	43	65	128	278	133	145	13	109	139	248	58	82	6		
SITUATION au 28 février 1909.....																	
	24	27	35	50	115	251	125	126	24	116	98	214	50	81	3		
FÉVRIER 1907.....	12	18	19	33	77	159	78	81	2	47	36	83	17	34	1		
FÉVRIER 1908.....	8	14	17	23	66	128	54	71	9	55	47	102	21	52	1		
FÉVRIER 1909.....	9	10	18	22	58	117	63	54	10	65	51	116	29	42	1		

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 p. 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04 x 9,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Les réductions allant jusqu'en 50 p. 100 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

PLUS DE DIX DE MILLIONS DE CLIENTS

Dans le Monde entier

Recommandées par les *Sommités Médicales*

Les Pastilles, créées en 1902 par "**Miraton**", directeur de la pharmacie des bains, sont contrefaites par des industriels sans scrupules complètement étrangers à la profession sous des noms similaires, pour faciliter la confusion.

Attention! Ne vous laissez pas tromper.

Fac-similé réduit des véritables pastilles laxatives Châtel-Guyon.

Exigez bien la Marque "**MIRATON**"

Comprimés de Châtel-Guyon sels || Grains laxatifs de Châtel-Guyon.
naturels pour boisson || Sucre d'orge de Châtel-Guyon.

Pastilles digestives de Châtel-Guyon

G. MIRATON, directeur de la pharmacie des BAINS-CHÂTEL-GUYON

Nucleo Fer Girard, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

Floreine — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Biophorine Kola Glycéro- granulé de kola, glycéro-phosphatée phosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

Vin Girard de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté. Succédané de l'huile de foie de morue. Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

TUBERCULOSES

Bronchites, Catarrhes, Gripes

Traité par l'**EMULSION MARCHAIS**
de 3 à 6 cuillerées à café
dans lait, bouillon **PHOSPHO - CRÉOSOTÉE**

Le Gérant, H. AUBUGEULT.

Tours, Imprimerie Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.